

Rapport d'activité SIAO

2023



SOMMAIRE

Edito p.1

Le pôle SIAO au sein de l'Association ACCES p.2

L'équipe du SIAO68 p.3

Les mission du SIAO68 p.4

Au coeur de l'urgence p.5

Le 115 : Service d'urgence pour les sans-abris p.6

L'accueil des ménages Syriens en provenance de Guyane p.8

Un toit comme vecteur d'insertion p.9

Loger, héberger p.10

Aller vers...p.17

L'observation sociale p.22

Le Service Public de la RUe au LOgement p.25



Edito

Au cœur des enjeux sociétaux, l'année 2023 a été une année d'avancées significatives dans la concrétisation du service public de la rue au logement, marquant ainsi une étape majeure dans l'engagement du SIAO dans le déploiement de la politique du logement d'abord dans notre territoire.

Lancé officiellement lors du comité stratégique du SIAO en novembre 2022, ce service a été le fruit d'une collaboration étroite avec la DDETSPP et l'ensemble des partenaires concernés. Plusieurs chantiers prioritaires, en lien avec l'instruction du 31 mars 2022, ont été validés par le comité stratégique pour assurer la mise en œuvre efficace de ce service sur le territoire. Il s'agit notamment d'accélérer l'accès au logement pour les ménages en demande, de suivre les parcours des personnes de la rue jusqu'au maintien en logement, et d'accompagner les acteurs de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion dans ce changement de paradigme.

La création de la commission interne, de la commission partenariale des situations complexes et de la coordination des acteurs maraudeurs urgence en 2023 illustre notre engagement à travailler de manière concertée pour répondre aux besoins des ménages les plus fragiles.

Parallèlement, l'année 2023 a été marquée par une vague d'arrivée massive de ménages syriens en provenance de Guyane, bénéficiant du statut de réfugiés. Cette situation a nécessité une réaction rapide et coordonnée de notre part pour assurer leur accueil dans les meilleures conditions possibles. Nous avons ainsi pris en charge jusqu'à 534 personnes, en les hébergeant notamment à l'hôtel dans l'attente de propositions de logements ou d'hébergement adaptées à leur situation.

Le tiers lieu alimentaire, l'Atelier a poursuivi son action en 2023 en permettant de proposer aux personnes hébergées des activités culinaires, offrant ainsi un espace d'échange et de convivialité propice au renforcement du lien social et de l'estime de soi.

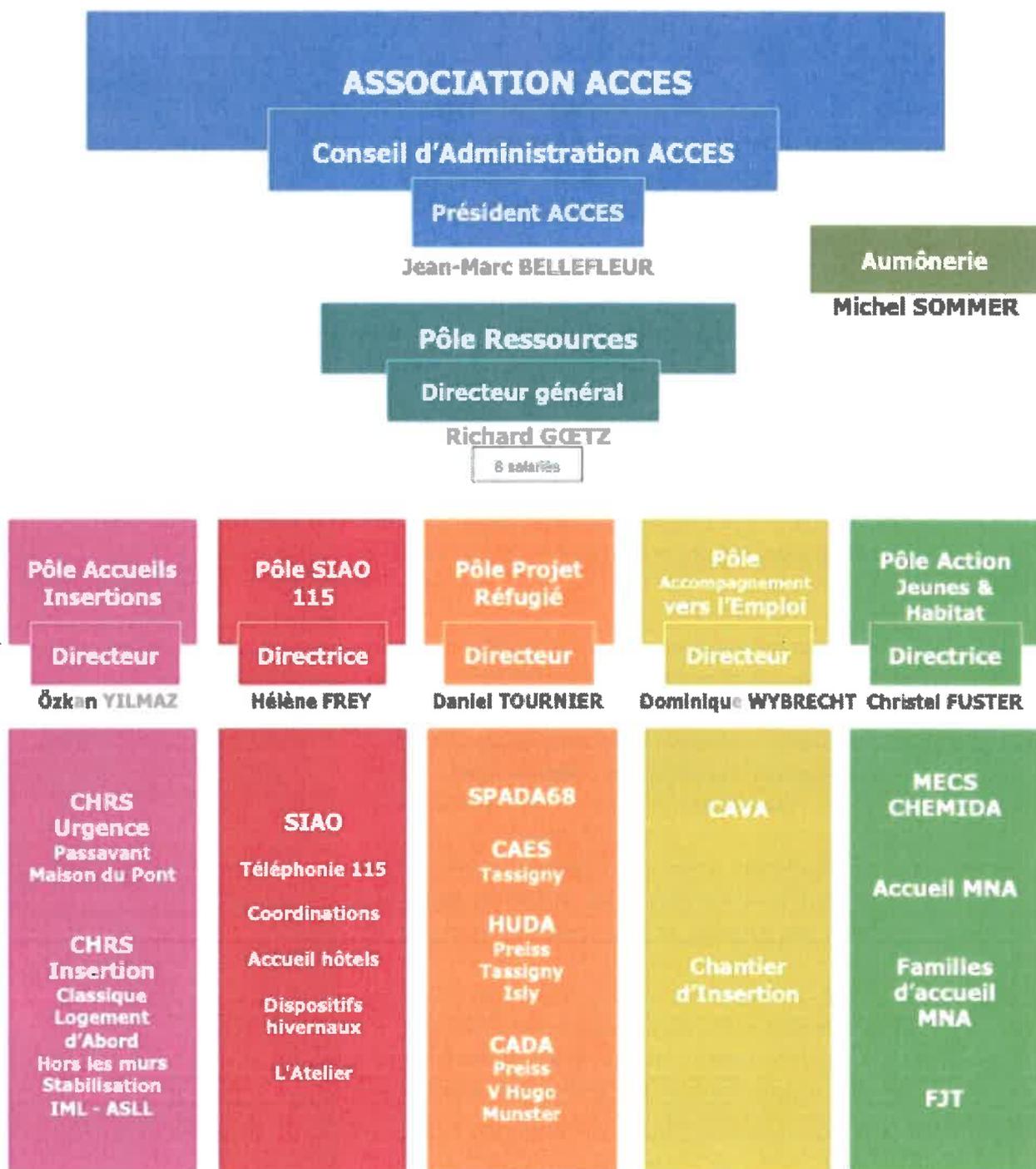
Enfin, les écoutants 115 et l'équipe de travailleurs sociaux hôtel ont joué un rôle crucial dans la prise en charge des demandes d'hébergement d'urgence. Leur mobilisation a permis de répondre efficacement aux appels au 115, numéro d'urgence pour les sans-abris, en réalisant des évaluations flash pour identifier les situations les plus urgentes. Parallèlement, l'équipe hôtel a assuré un suivi attentif des ménages, en réalisant des évaluations plus approfondies et en les accompagnant dans leurs démarches administratives et sociales. Les référents jeunes et justice ont également apporté un soutien spécifique aux jeunes majeurs sortant de l'institution et aux personnes sortant de détention, contribuant ainsi à la continuité des parcours et à la réduction du risque de récidive.

Ce rapport d'activité offre un aperçu détaillé des actions menées en 2023 pour relever les défis de l'accès au logement et de l'accompagnement des publics en situation de précarité. Il met en lumière notre engagement continu envers le soutien des personnes les plus fragiles contribuant ainsi à une société plus juste et plus équitable.

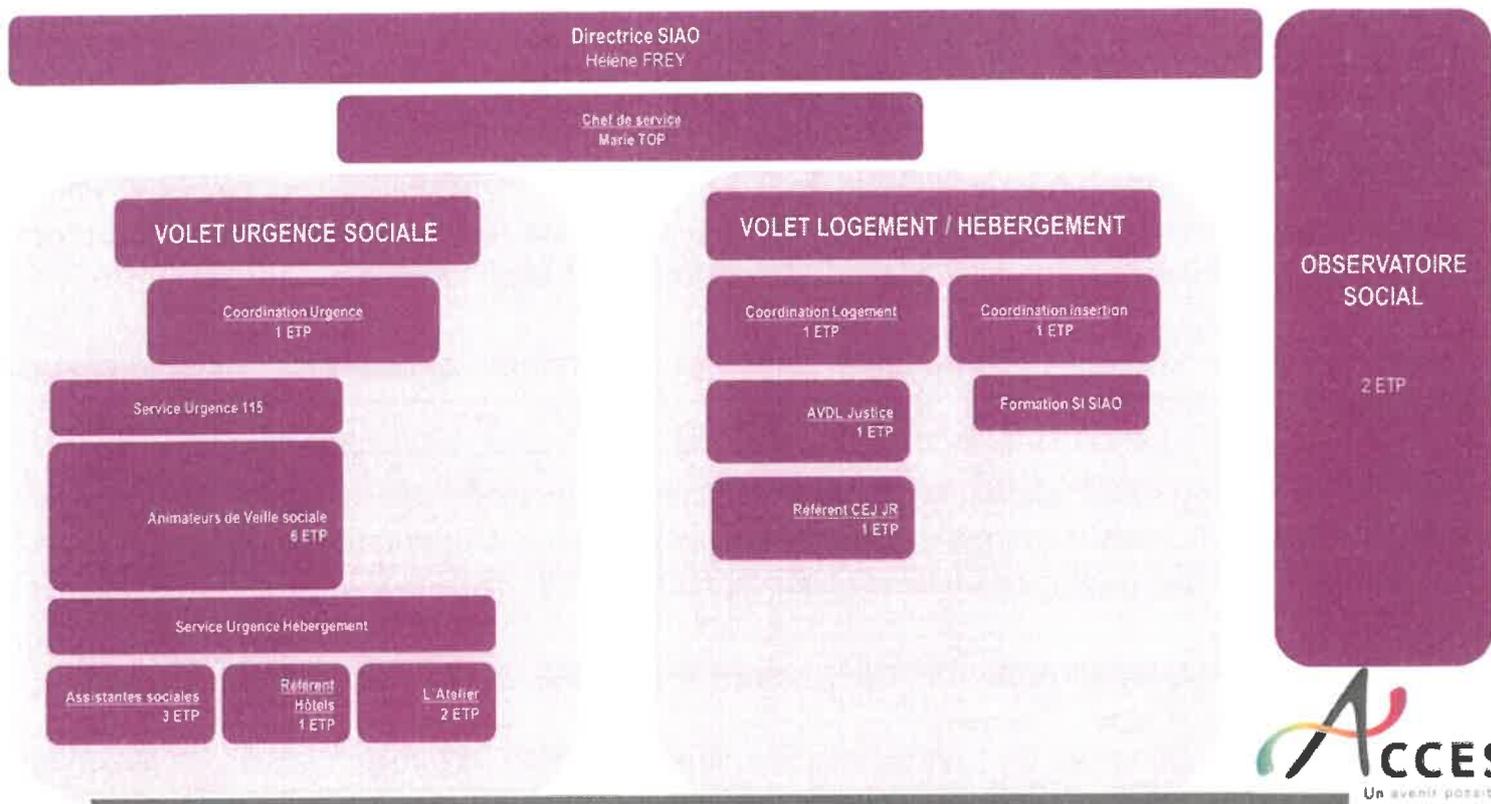
Hélène FREY
Directrice SIAO 68



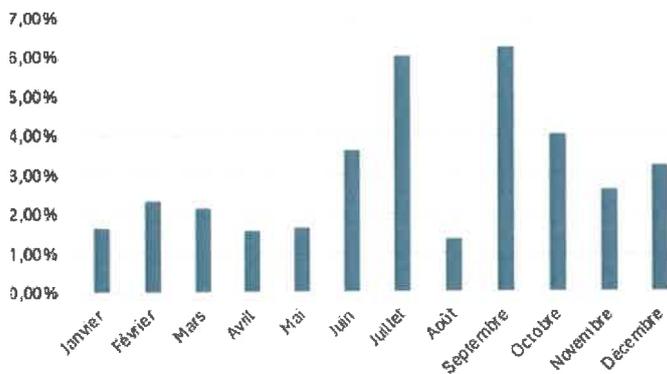
Le pôle SIAO au sein de l'Association ACCES



L'équipe du SIAO 68



Taux d'absentéisme 2023



Le taux d'absentéisme moyen durant l'année reste faible avec 3,04% d'absentéisme. On observe néanmoins deux pics à 6% d'absentéisme durant les mois de juillet et septembre.



Les missions du SIAO 68

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, créé par la circulaire du 8 avril 2010 a été consolidé dans ses principes et ses missions par la loi ALUR du 23 mars 2014.

Rappel des missions du SIAO :

- Recenser toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative.
- Gérer le service d'appel téléphonique pour les personnes ou familles sans solution d'hébergement.
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles, traiter équitablement leurs demandes et faire des propositions d'orientation adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire.
- Suivre le parcours des personnes ou familles jusqu'à la stabilisation de leur situation.
- Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social.
- Assurer la coordination des personnes concourant au dispositif de veille sociale.
- Produire les données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement.
- Participer à l'observation sociale.



Au coeur de l'urgence

HEBERGEMENT D'URGENCE

12 hôtels

Jusqu'à **534** personnes hébergées par nuit à l'hôtel

3501 ménages différents soit **5014** personnes pris en charge sur le dispositif d'urgence sur l'année 2023

dont **914** ménages différents orientés à l'hôtel soit **2097** personnes

66 866 appels au 115, **183** appels par jour en moyenne

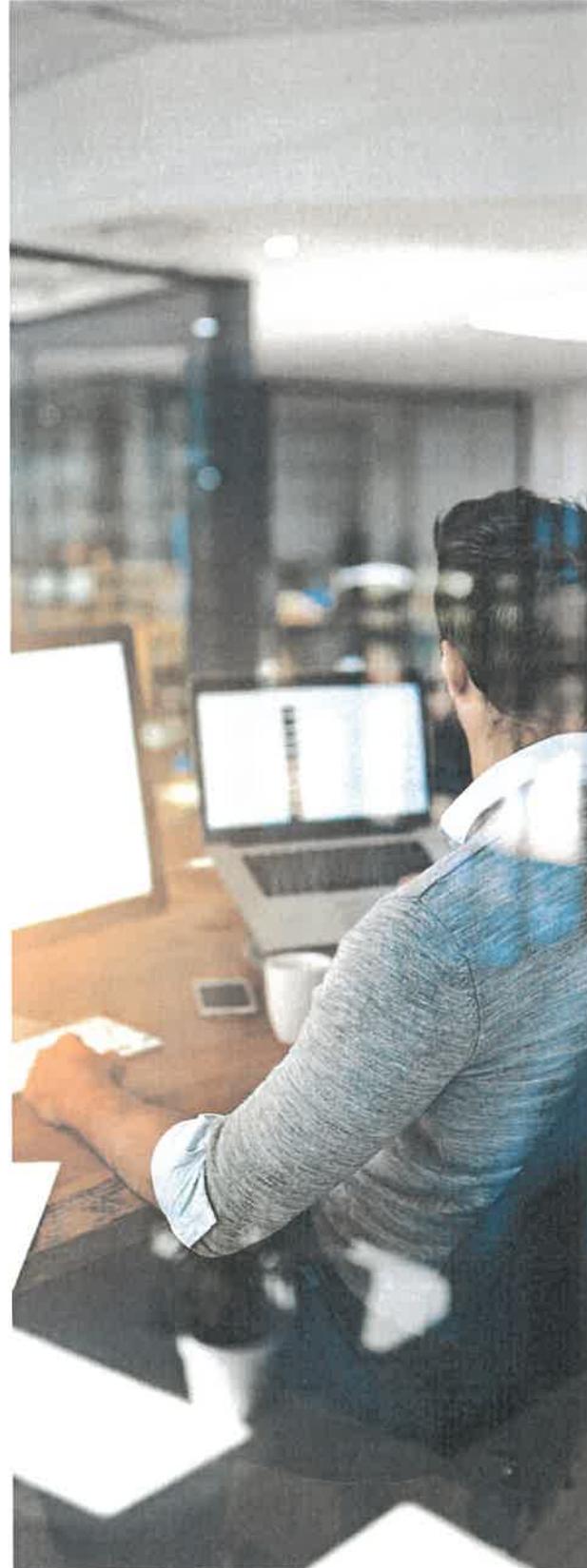
3 421 appels reçus sur la ligne «partenaires» soit **9** appels par jour en moyenne

Temps de conversation : **122** jours **23** heures **46** minutes et **11** secondes

72% de taux décrochés 115

379 ménages FVV accueillis à l'hôtel soit **589** personnes

564 jeunes différents de 18 à 25 ans ont été pris en charge à l'hôtel

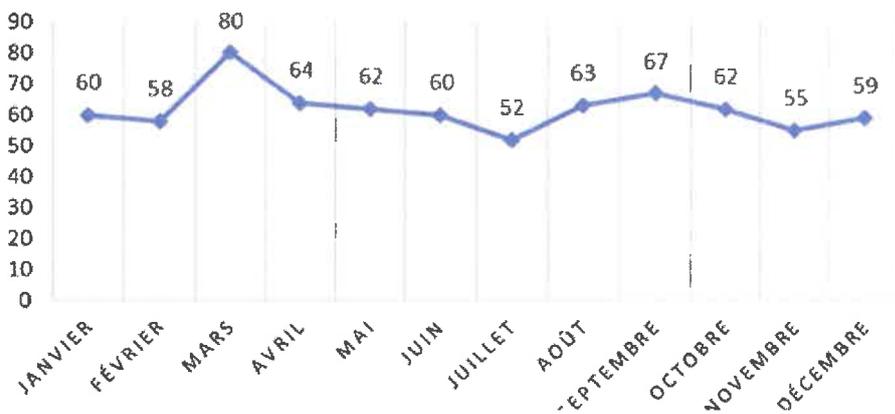


Le 115 : service d'urgence pour les sans abris

Le 115 est un service ouvert 24h/24, 7 jours/7. A chaque appel, les écoutants réalisent des évaluations flash pour définir le besoin et la vulnérabilité des personnes afin de les orienter vers des solutions d'hébergement d'urgence adaptées en fonction des places disponibles.

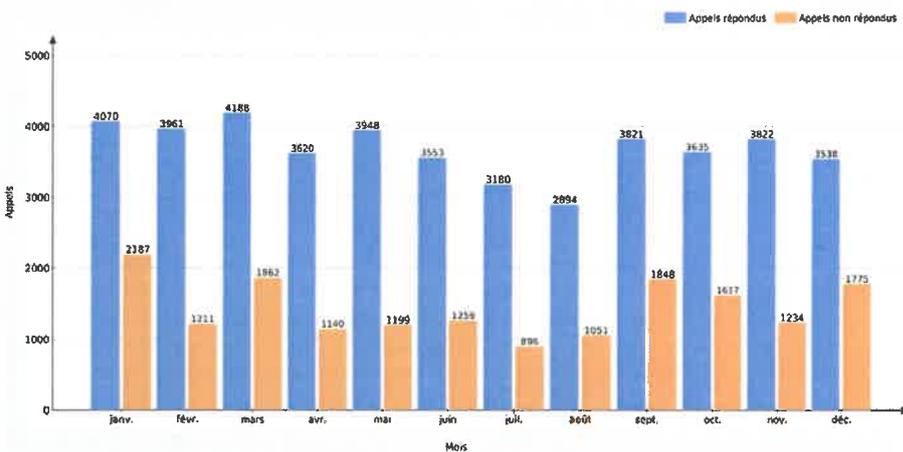
Appels au 115 en 2023

Temps d'attente moyen en seconde avant qu'un écoutant 115 ne réponde

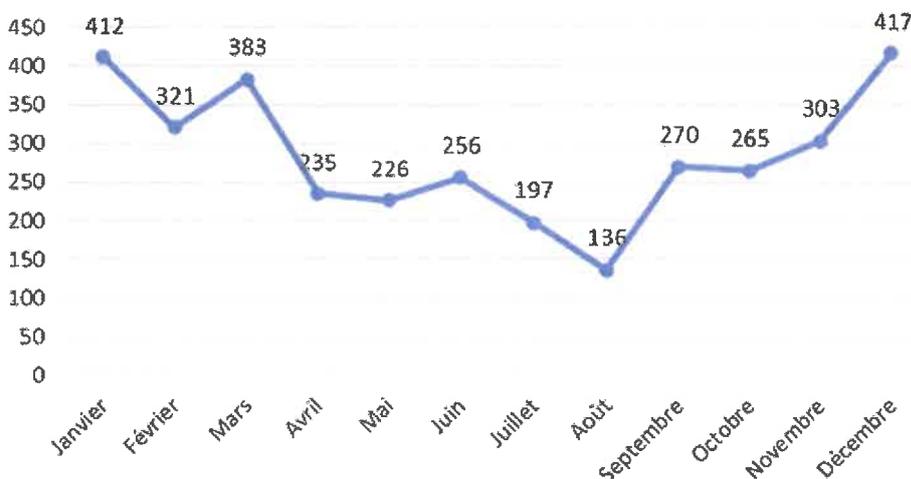


Le temps d'attente moyen avant qu'un écoutant 115 ne réponde est de 61 secondes en 2023.

Appels répondus et non répondus par mois en 2023



Nombre d'appels partenaires en 2023



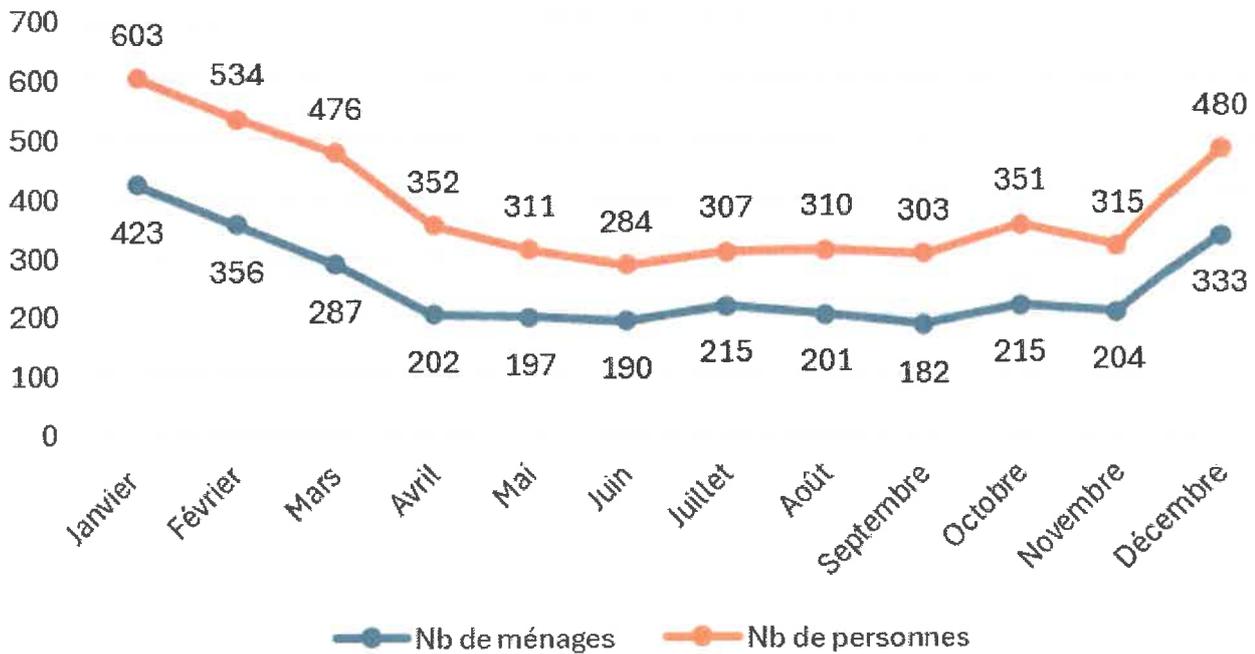
Si nous excluons les appels abandonnés avant 5 secondes, nous comptabilisons 44 230 appels décrochés contre 17 279 appels non décrochés. Le taux de décrochés est donc de 72%.

En janvier, nous remarquons une forte hausse des appels partenaires due aux deux semaines de plan grand froid. En mars, le pic d'activité est lié à l'arrivée des Syriens, tandis qu'en décembre, il est associé à une vague de grand froid.

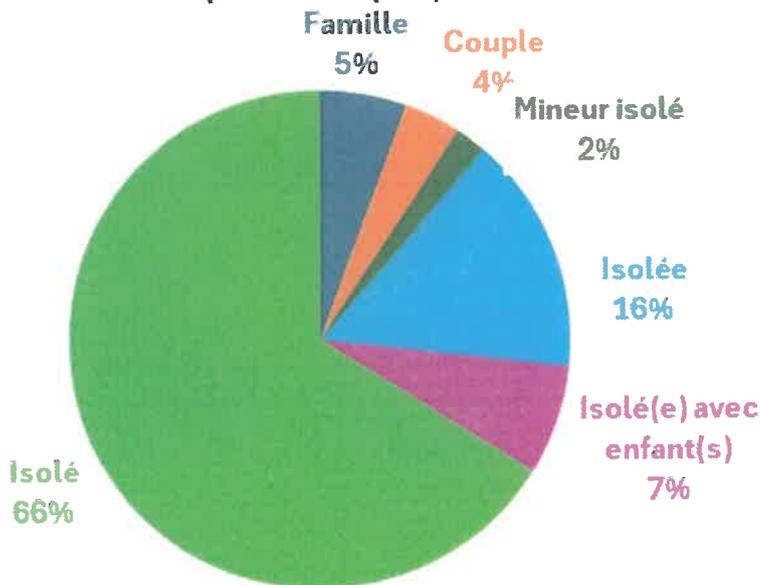
Les demandes pourvues et non pourvues

En moyenne, au cours de l'année 2023, il y a eu quotidiennement 12 ménages pris en charge et 8 demandes d'hébergement non pourvues. Aussi, les personnes ne sont comptabilisées qu'une seule fois sur l'année afin d'étudier le nombre de ménages différents ayant sollicité le 115.

Demands pourvues par mois en 2023



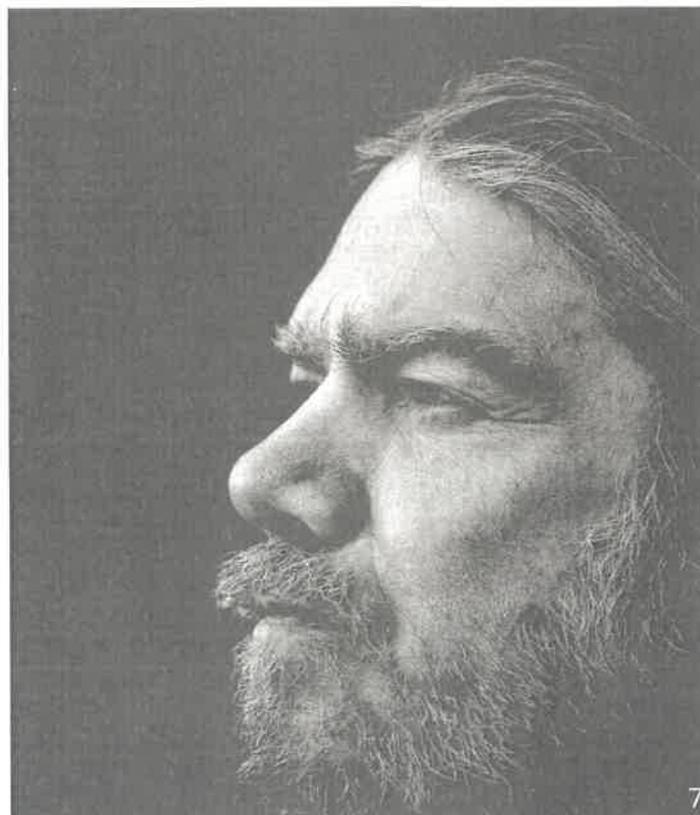
Demands non pourvues par personne différente



En 2023, 3177 ménages différents n'ont pas pu bénéficier d'une place en hébergement d'urgence faute de places disponibles soit 3654 personnes. Cela correspond à 10 personnes par jour en moyenne. Deux tiers des personnes sans solutions d'hébergement concerne des hommes isolés, 12 % concernent des familles (contre 29% en 2022).

Période hivernale

Le SIAO et les partenaires APPUIS, FADS, ESPOIR, l'Abri de nuit et la Maison du Pont pour ACCES ont démontré leur réactivité et leur engagement en collaborant étroitement pendant la période hivernale. Un total de 130 places étaient disponibles durant l'hiver 2022-2023 avec une réserve de 46 places supplémentaires pour la période de grand froid. Pour l'hiver 2023-2024, 159 places d'hébergement d'urgence ont été financées.



L'accueil des ménages Syriens en provenance de Guyane

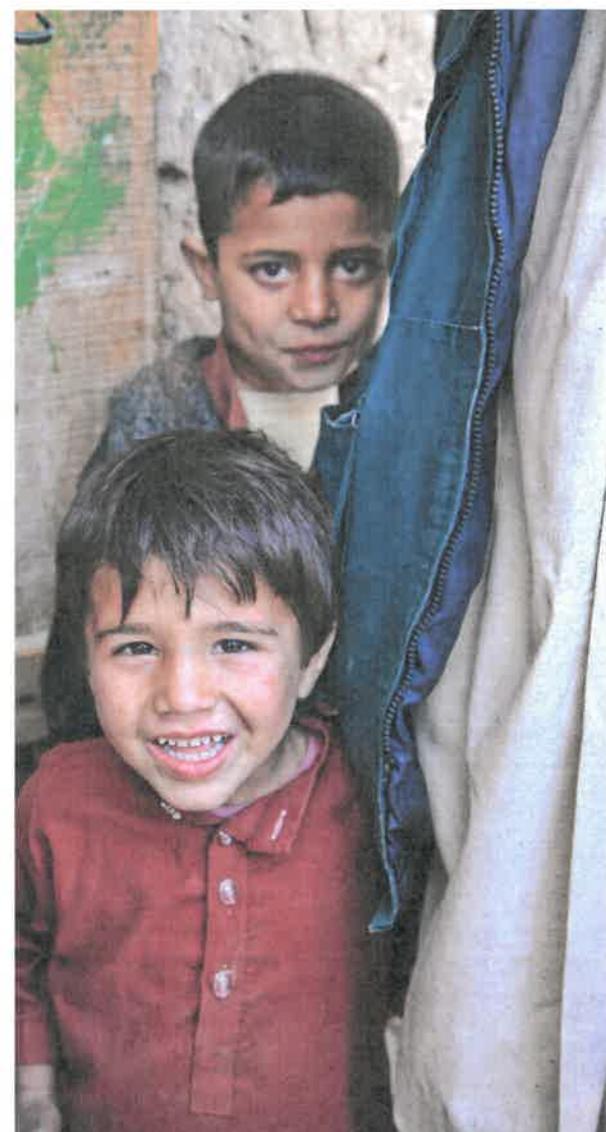
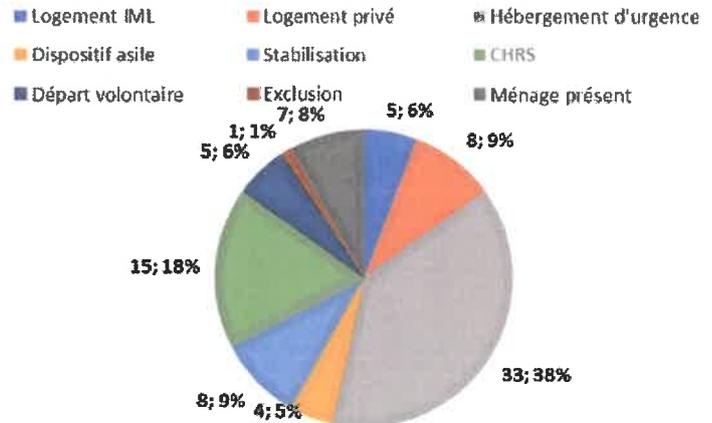
En 2023, le 115 a particulièrement été sollicité par un nombre important de ménages syriens en provenance de Guyane. Il s'agit de ménages bénéficiant du statut de réfugiés rejoignant la France métropolitaine afin d'améliorer leur situation.

Ainsi dans le Haut-Rhin, 86 ménages soit 345 personnes syriennes en provenance de Guyane ont été accueillis en hébergement d'urgence ou à l'hôtel.

Ce chiffre correspond à 162 adultes et 183 enfants. La composition moyenne par famille était de 4 personnes par ménage.

Sans une volonté de réduire la durée de prise en charge à l'hôtel, les ménages accueillis à l'hôtel ont rapidement été orientés vers les dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'insertion. Pour les ménages bénéficiant de ressources ceux-ci ont été orientés prioritairement en logement autonome et en IML.

ORIENTATIONS DES SORTIES D'HÔTELS DES MÉNAGES SYRIENS EN 2023



Témoignage d'une famille syrienne (couple et 2 enfants de 12 et 7 ans) arrivée en France et hébergée à l'hôtel :

« En 2007, je suis parti de mon pays natal, la Syrie, j'étais jeune et je pouvais faire tant de choses de ma vie, mais pas dans ce pays détruit. Ma famille a tant souffert. J'ai refusé de faire mon service militaire obligatoire à mes 18 ans et jusqu'à mes 21 ans, j'ai échappé à cette obligation. Mais je n'étais plus en sécurité puisque je refusais toujours alors nous sommes partis en Egypte. Nous avons habité 2 ans au Caire mais ce n'était pas du tout sécurisé pour nos filles.

Nous avons donc décidé de partir en Guyane. Nous sommes passés par Sao Paulo, et nous avons rejoint avec des passeurs la frontière Guyanaise. Nous avons traversé le fleuve Oyapock, depuis la ville de Diapque jusqu'à la ville de Saint-Georges, de l'autre côté de la frontière dans une sorte de barque, sans gilet de sauvetage. Nous avons eu peur pour nos filles et pour nous, mais nous sommes arrivés sains et saufs à Saint George. Arrivés à Cayenne, nous avons été arrêtés par la Police pour être placés dans un camp de réfugiés. Durant 5 mois, nous avons vécu dans une immense tente, auprès de plus de 300 autres personnes. C'était un moment affreux car il n'y avait que 2 sanitaires pour nous tous ! Ce n'était pas entretenu et nous avions tout le temps peur d'attraper des maladies.

Grâce à l'aide des travailleurs sociaux de la Croix rouge, nous avons pu demander des documents français, nous les avons obtenus. Alors j'ai pris la décision de partir pour la France, et c'est ainsi que nous sommes aujourd'hui hébergés par le 115 à Colmar.

Notre volonté est de pouvoir scolariser les enfants ici. Ma femme aimerait apprendre le français et pouvoir trouver un travail dans son domaine. Moi, je vais apprendre le français le plus vite possible, j'ai déjà commencé à Cayenne, mais je vais reprendre mon travail dans mon secteur d'activité.

Un toit comme vecteur d'insertion

HEBERGEMENT LOGEMENT

1790 ménages en demande d'hébergement et logement (Stab, IML, ALT, CHRS...), soit **3302** personnes

203 logements mobilisés pour **441** personnes présentes en IML

101 logements IML ont été mobilisés pour accueillir **228** personnes

158 ménages ont accédé à l'hébergement en 2022 :
dont

90 ménages en CHRS,

8 ménages en stabilisation

60 ménages en ALT

242 ménages sur liste d'attente au 31/12/2023

« Durant toute l'année 2023 l'équipe du SIAO s'est mobilisée pour favoriser l'orientation des ménages vers le logement pour ceux qui bénéficiaient de ressources stables et adaptées . »



Loger, héberger

En 2023, 1790 ménages ont enregistré une demande SIAO soit une augmentation de 27% par rapport à 2022.

..En intermédiation locative

L'intermédiation locative est un dispositif d'accès au logement qui prévoit un accompagnement socio-éducatif individualisé, de proximité, veillant à soutenir les ménages lors des phases d'entrée, d'installation et de maintien dans le logement.

IML propose deux modes d'accompagnement adaptés :

« **Location sous Location** » est une mesure d'accompagnement individualisé et soutenant les ménages dans le développement des compétences notamment administratives et budgétaires. Dans ce contexte, le propriétaire loue son logement à une association agréée, qui le met ensuite à disposition du ménage. Par conséquent, c'est l'association qui devient le locataire principal du logement. La personne hébergée devient alors le sous-locataire et verse son loyer à l'association. Cette approche est particulièrement adaptée aux ménages en situation de fragilité. L'évolution de la situation peut permettre au ménage de se voir la possibilité d'un glissement de bail.

« **Mandat de gestion** » prévoit un accompagnement individualisé, modéré, visant à consolider, maintenir et souligner les compétences identifiées en vue de favoriser le maintien en logement des ménages. Dans ce contexte, le propriétaire loue son bien directement à un ménage tout en ayant recours à une agence immobilière à vocation sociale (AIVS). L'AIVS se charge de la gestion locative et assure un suivi personnalisé du ménage dans une optique de prévention des risques. Ce modèle convient aux ménages dont les ressources financières sont stables. Le ménage bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien dans ses démarches grâce à l'intervention d'un travailleur social.

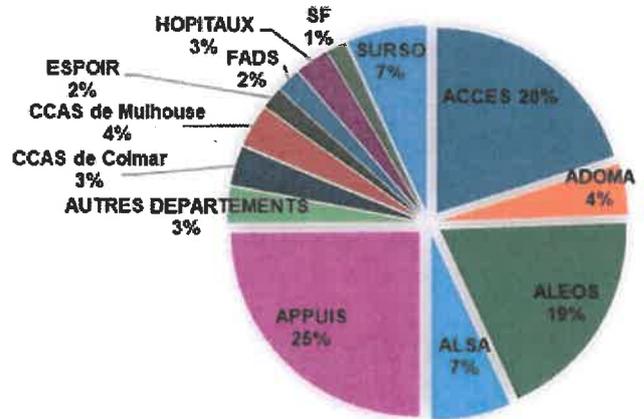
Les demandes SIAO en IML en 2023

Au cours de l'année 2023, le SIAO a enregistré et étudié 388 nouvelles demandes d'orientation vers l'IML contre 369 en 2022 soit une augmentation de 4,8%. Ces préconisations ont concerné 834 personnes.

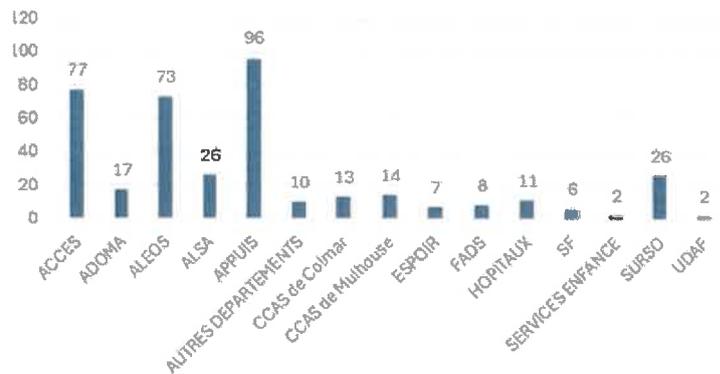


L'accès aux places de logement accompagné se fait sur la base d'une évaluation réalisée par un travailleur social. Toutes les demandes sont enregistrées sur le SI-SIAO. Une demande transmise au SIAO fait l'objet d'une première vérification de la part des coordinatrices, puis est enregistrée sur liste d'attente pour celles qui sont complètes. Une demande a une durée de validité de 3 mois et doit être actualisée pour informer des changements de situation.

Les prescripteurs IML en 2023



Demandes IML transmises au SIAO

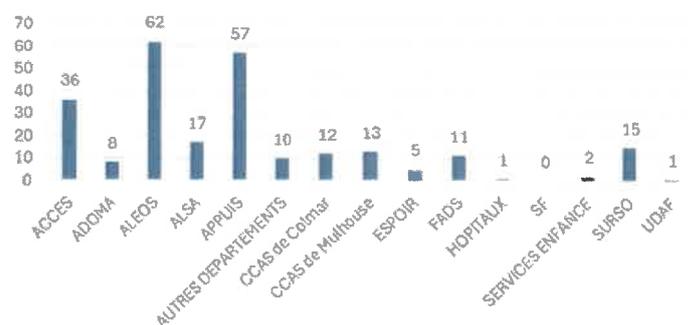


63% des demandes en IML ont été transmises par les associations ACCES, ALEOS et APPUIS.

6,7% des demandes transmises concernaient l'accueil de jour de Mulhouse SURSO.

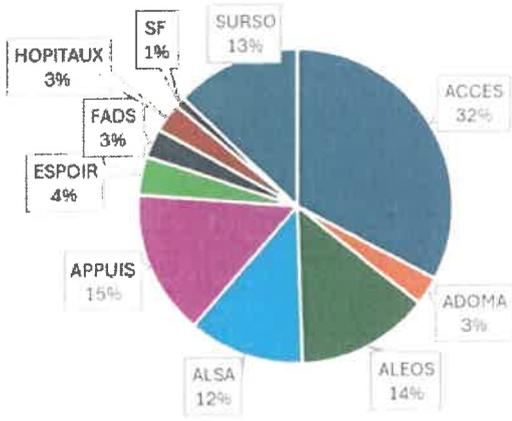
Les CCAS Mulhouse et Colmar ont regroupé quant à eux 3,6% des demandes transmises.

Demandes annulées, à mettre à jour, à compléter ou refuser



On comptabilise en totalité 250 demandes annulées, à compléter ou à mettre à jour.

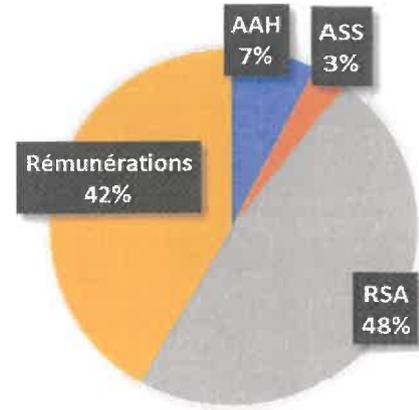
Demandes orientees vers une mesure IML suite a la commission interne



Le graphique ci-dessus illustre les orientations en logement accompagné par prescripteurs SIAO.

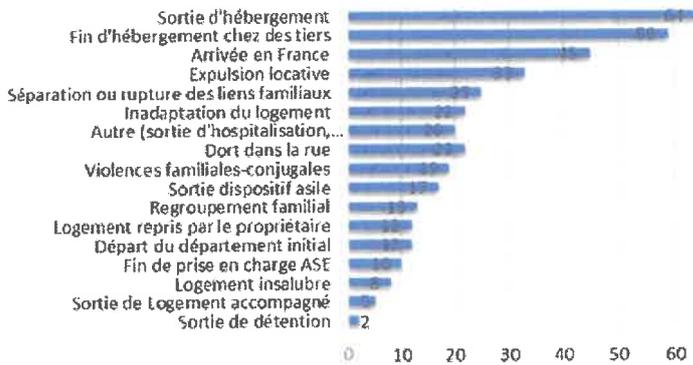
La solidarité des partenaires IML dans l'accueil des syriens arrivés de Guyane a joué un rôle important dans l'orientation des demandes SIAO des travailleurs sociaux hôpitaux d'ACCES.

Type de ressources des ménages en demande de logement accompagné en 2023



En 2023, près de 69 % des ménages en demande disposaient de moins de 1000 euros de ressources dont 48% touchaient le RSA, tandis que seulement 31 % avaient des ressources supérieures à ce seuil. Ces données influencent considérablement les options d'orientation envisageables, notamment en IML.

Motif des demandes en IML en 2023



La fin des hébergements tiers et la sortie d'hébergement ont été les raisons principales des demandes en logement IML et correspondaient à 32% de l'ensemble des demandes IML. L'arrivée en France métropolitaine est l'un des motifs de demande les plus courants, probablement en raison de la réorientation des ménages syriens venus de Guyane.

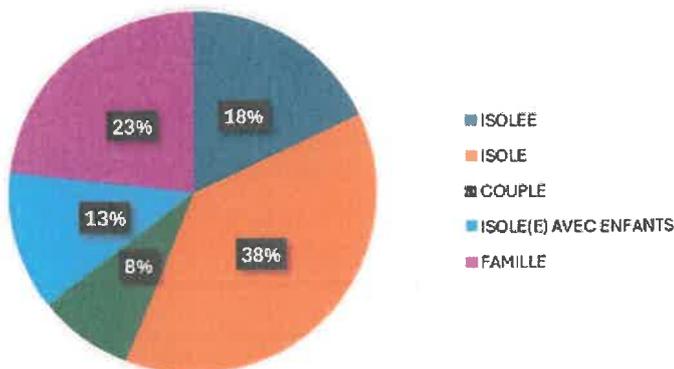
Les orientations en IML en 2023

En 2023, 101 ménages soit 228 personnes ont bénéficié d'une mesure en IML suite à une orientation via la commission interne. 74% des ménages entrés en IML ont bénéficié d'une mesure locative et 26 % d'une mesure mandat de gestion. L'accompagnement en IML est prévu pour une période de 12 mois, renouvelable une fois pour 6 mois.

Sur l'année 2023, 203 ménages soit 441 personnes étaient accompagnés en IML, 102 ménages soit 213 personnes avaient démarré la mesure avant 2023.

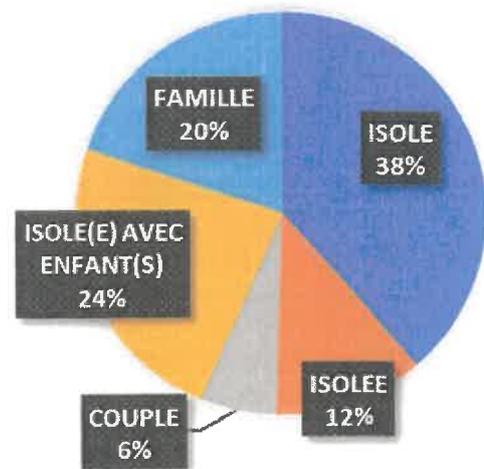
La surface moyenne d'un logement était de 54,12m2 avec en moyenne 2,17 personnes par logement.

Typologie des ménages en demande en 2023



56 % des ménages en demande sont des isolé(e)s. Les personnes vivant seules sont à la recherche de solutions de logement accompagné, notamment en raison de difficultés financières ou de l'offre de logements de petite taille limitée.

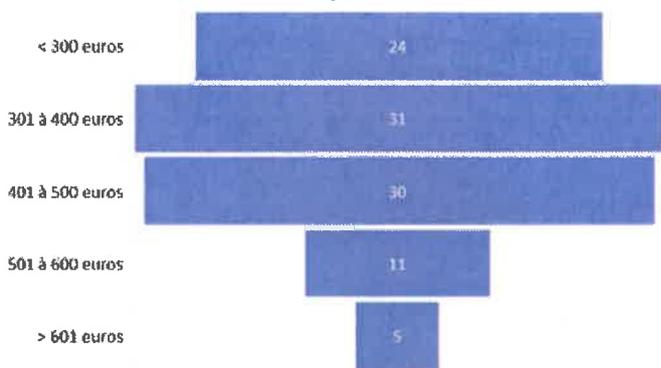
Typologie des ménages entrés en IML en 2023



En 2023, les acteurs de l'IML ont capté de nombreux logements de type F1 et F2 permettant l'accueil de 51 isolés, soit 50% des ménages accueillis.

Dans l'ensemble, la typologie des ménages en demande est proportionnelle à celle accueillie en IML sauf pour les familles monoparentales qui ont pu être priorisées en commission interne en raison de leur vulnérabilité.

Montant des loyers en 2023



Sur l'ensemble de l'année 2023 101 logements ont été mobilisés

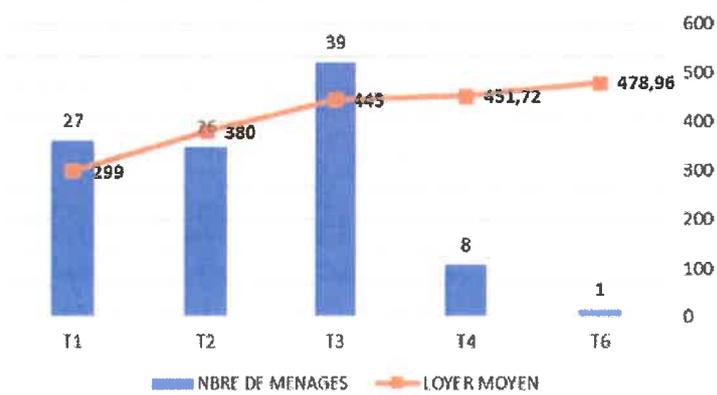
En 2023, un total de 93 mesures IML ont pris fin :

- 11 mesures ont duré moins de 6 mois
- 55 mesures ont duré de 7 à 12 mois
- 19 mesures ont duré de 13 à 18 mois
- 8 mesures ont duré plus de 18 mois

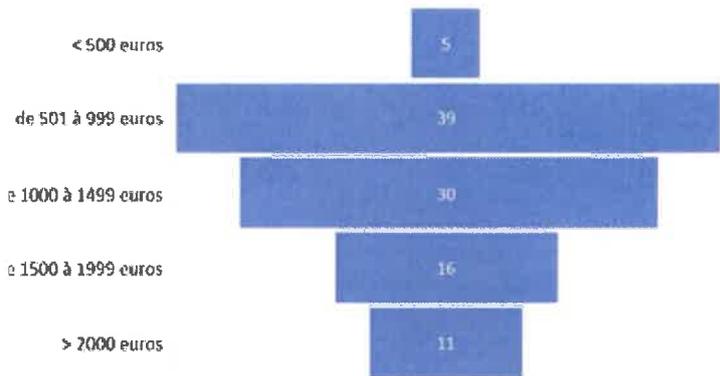
Pour 58 des mesures terminées les ménages se sont maintenus dans le logement avec un bail glissant, 19 ont déménagé, et 5 sont retournés dans des dispositifs d'hébergement.

En 2023, le loyer moyen au mètre carré était de 7,40€ et 81€ de charges en moyenne par appartement contre 76€ en 2022.

Typologie des logements proposés en IML en 2023



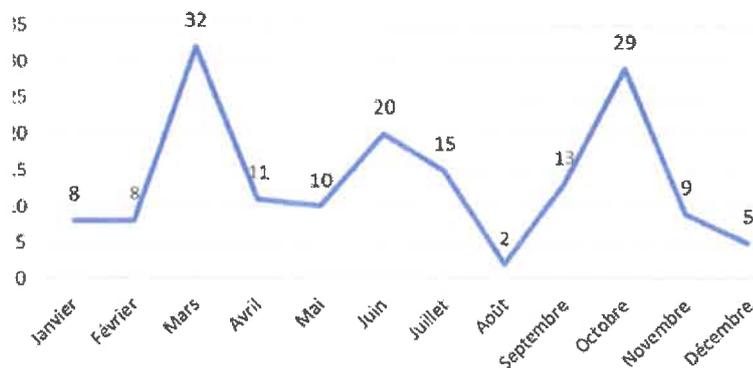
Ressources des ménages entrés en IML en 2023



...Les résidences sociales

162 demandes d'orientation vers une résidence sociale ont été enregistrées au cours de l'année 2023 sur le logiciel SI SIAO. Le SIAO travaille en collaboration avec les associations ALEOS et ADOMA afin de prioriser les ménages avec une demande SIAO en résidence sociale.

Nombre de demandes RS enregistrées en ménages par mois - 2023



En 2023, 44% des ménages entrés en IML avaient des ressources mensuelles inférieures à 1000 euros. Les revenus des ménages restent précaires et diversifiés : RSA, salaires, Allocations chômage (ARE ou ASS), AAH, pension d'invalidité, retraite, garantie jeunes... Nous constatons néanmoins une difficulté croissante pour les ménages bénéficiant de minima sociaux d'accéder au logement car le taux d'effort entre le loyer et les charges reste trop élevé.

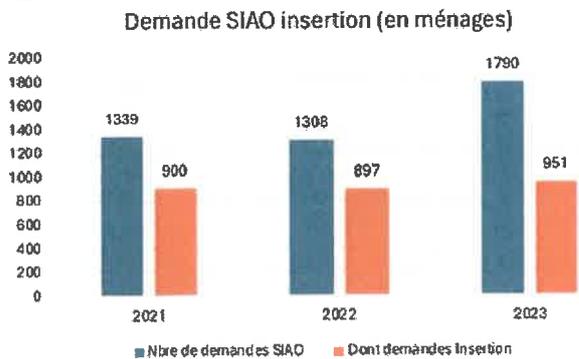
59% des ménages perçoivent l'APL en 2023 contre 51% en 2022. Le montant moyen des APL est de 289€ par bénéficiaire.

L'APL couvre en moyenne 71% du loyer des ménages bénéficiaires de l'APL, avec un reste à charge moyen de 117€.

...En insertion

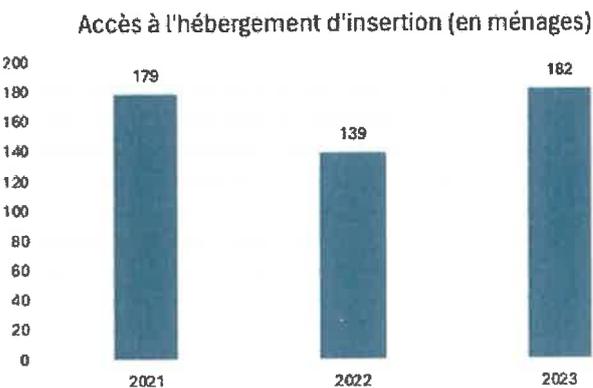
En 2023, sur les 1790 demandes, le SIAO 68 a reçu et traité la demande en insertion de 951 ménages. Parmi ces demandes 182 ménages soit 311 personnes ont pu accéder à un hébergement ce qui correspond à une moyenne de 1,7 personne par ménage.

Les orientations ont été les suivantes :



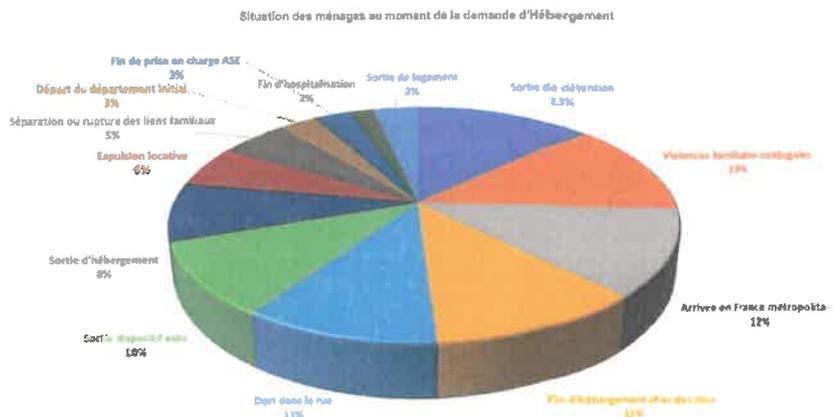
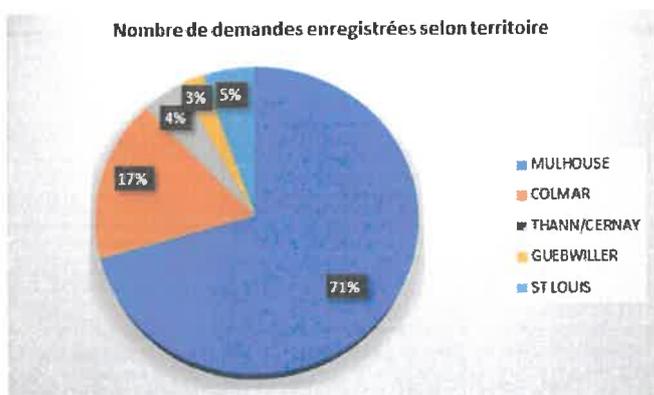
Malgré l'augmentation des demandes SIAO, la part des demandes pour un hébergement en insertion reste stable depuis 2021 avec une légère augmentation de 6% entre 2022 et 2023

L'accès à l'hébergement a considérablement augmenté entre 2022 et 2023 année de mise en oeuvre de la commission interne du SIAO avec une augmentation de 23,6% entre 2022 et 2023

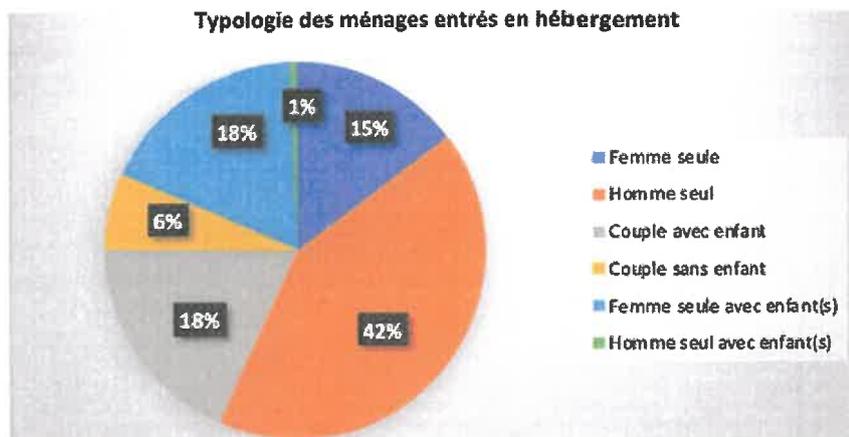


Selon le graphique suivant, en 2023, 71% des demandes d'hébergement, ont été enregistrées à Mulhouse. Le SIAO a enregistré 17% des demandes d'insertion provenant de Colmar

Des demandes enregistrées dans les autres territoires plus reculés restent minoritaires.



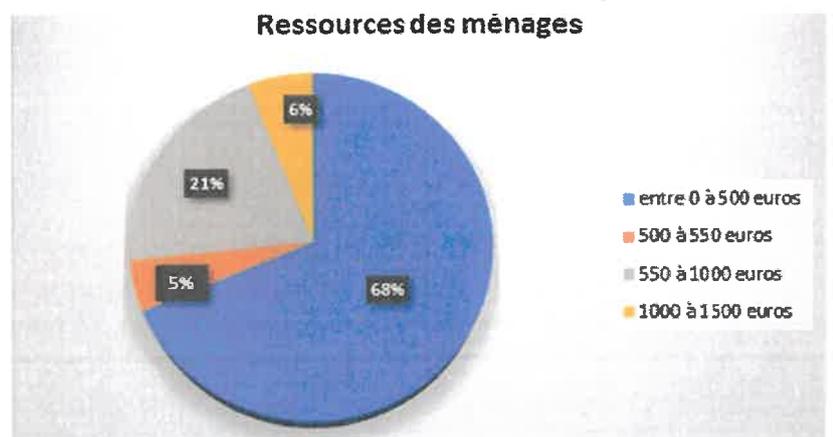
Les motifs des demandes en hébergement des ménages sont très variés. Les quatre motifs les plus importants sont les violences conjugales et familiales, la sortie de détention, l'arrivée en France métropolitaine de ménages Syriens en provenance de Guyane et les personnes dormant à la rue.



Les hommes isolés représentent la part la plus importante des ménages accueillis en hébergement en 2023 avec 49% des orientations contre 46% en 2022.

La part des familles concerne quant à elle 43% de l'ensemble des orientations.

L'accueil des femmes seules avec enfant(s) progresse avec 141 ménages accueillis en 2023 contre 109 ménages en 2022.



Concernant les ressources, en moyenne, les demandeurs percevaient 300€/mois.

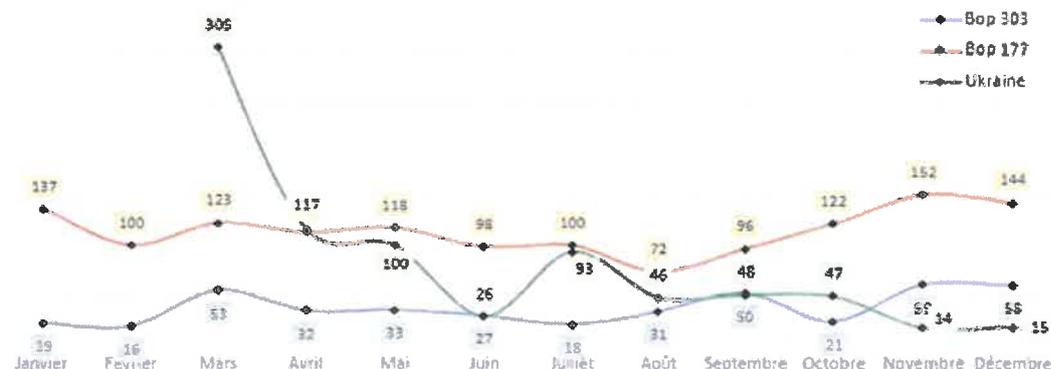
Selon le graphique suivant, 68% des demandeurs percevaient entre 0 et 500 euros.

21% du public bénéficiaient entre 550 et 1000 euros. Seulement 6% de notre public percevait entre 1000 et 1500 euros.

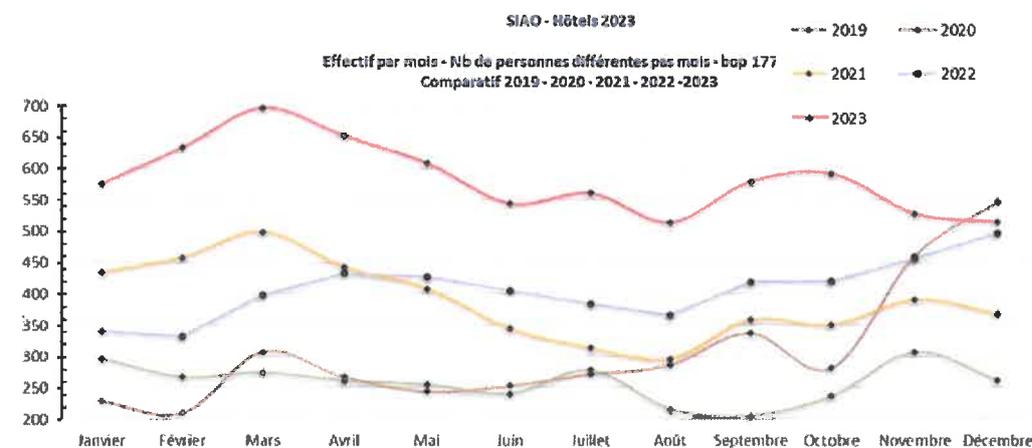
Après avoir accueilli les déplacés de guerre d'Ukraine en 2022, le SIAO a accueilli en 2023 les réfugiés syriens venus de Guyane. Plus de 220 personnes sont ainsi arrivées à Mulhouse entre décembre 2022 et avril 2023. L'équipe du SIAO est restée mobilisée afin d'assurer un accueil inconditionnel et veiller qu'aucune famille ne soit à la rue.

2023 est l'année des nouveaux records, en mars 522 personnes étaient hébergées à l'hôtel.

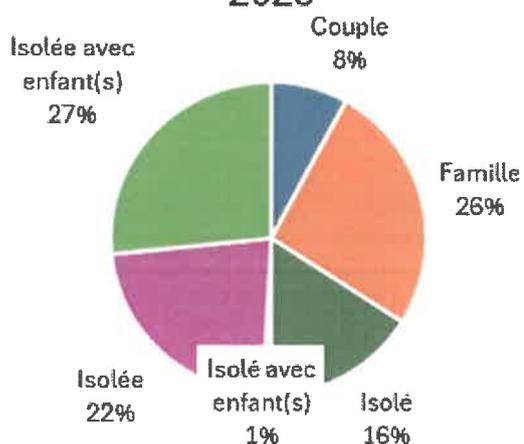
Nb de personnes différentes accueillies à l'hôtel par Bop



Le graphique ci-dessus montre la répartition des personnes selon leur situation administrative. Le BOP 303 correspond aux demandeurs d'asile, le BOP 177 aux personnes de droit commun ou sans droit ni titre.



Composition familiale des ménages à l'hôtel en 2023



En 2023, 38% des personnes hébergées à l'hôtel étaient des isolés contre 37 % en 2022. Les ménages avec enfants, quant à eux, ont bénéficié d'une large part des prises en charge en représentant 54% du public hébergé.



Hôtels année 2023
Situation à la sortie en nb de ménages
pour un total de 836 ménages sortis



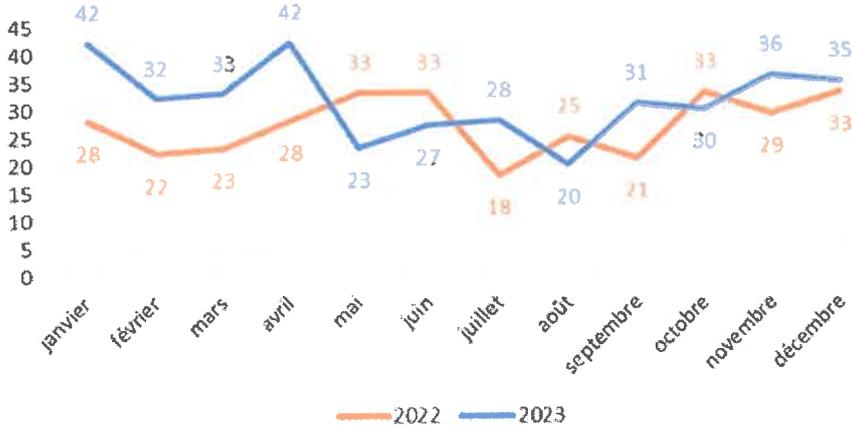
836 ménages sont sortis du dispositif hôtelier en 2023. 38 % d'entre eux ont été orientés vers une structure d'hébergement et 7% vers un logement autonome.

La plupart des ménages hébergés à l'hôtel (hors public Ukrainiens) ont été orientés vers des structures d'hébergement (urgence, insertion, stabilisation, orientation DNA...).

Les Femmes Victimes de Violence (FVV)

Le SIAO a pour mission d'assurer une mise en sécurité immédiate et inconditionnelle des femmes victimes de violences sur les dispositifs d'urgence. Avec nos partenaires : Solidarité Femmes 68, le Passavant, les Tournesols, APPUIS... nous disposons de solutions d'éloignement et d'accompagnement spécialisé afin de réduire le risque de retour au domicile avec une reprise des violences conjugales.

Femmes victimes de violences prises en charge au moment de l'appel au 115 En nbre de situations Comparatif de 2022-2023



Aller vers ...

...L'AVDL Justice

L'AVDL Justice est volontairement limité à 20 accompagnements en file active afin de pouvoir assurer une qualité de suivi individualisé. Il est possible de démarrer l'accompagnement dès la détention, pour 6 mois, avec renouvellement possible de 3 mois, même après entrée dans le logement.

En 2023, 68 personnes isolées ont été orientées par différents partenaires: Le SPIP Milieu fermé, CPIP Milieu ouvert, Mairie, Mission Locale, CIAREM, CSAPA, ASS de la CEA, SURSO, Services de protection des majeurs,...

29 personnes ont reçu un avis défavorable (refus du demandeur, situation administrative non réglée, profil inadapté à un projet logement,...). Cependant 39 personnes (1 femme et 38 hommes) ont été accompagnées dans le cadre de l'AVDL Justice pour une durée moyenne de 3 mois et demi.

24 demandes d'insertion SIAO de ces personnes ont été directement enregistrées par le référent AVDL Justice.

Situation au moment de la demande

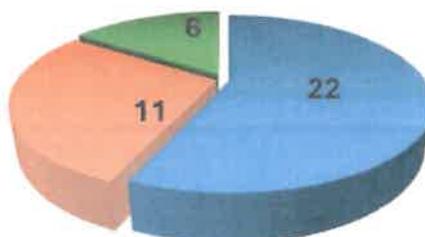
22 personnes étaient sortantes de détention dont :

- 10 étaient encore en détention (dont 1 à Ensisheim)
- 3 étaient au SAS de la Maison du Pont (places justice)
- 4 étaient hébergés chez des tiers
- 5 étaient hébergés en urgence par le 115 (foyer, hôtel, abri de nuit)

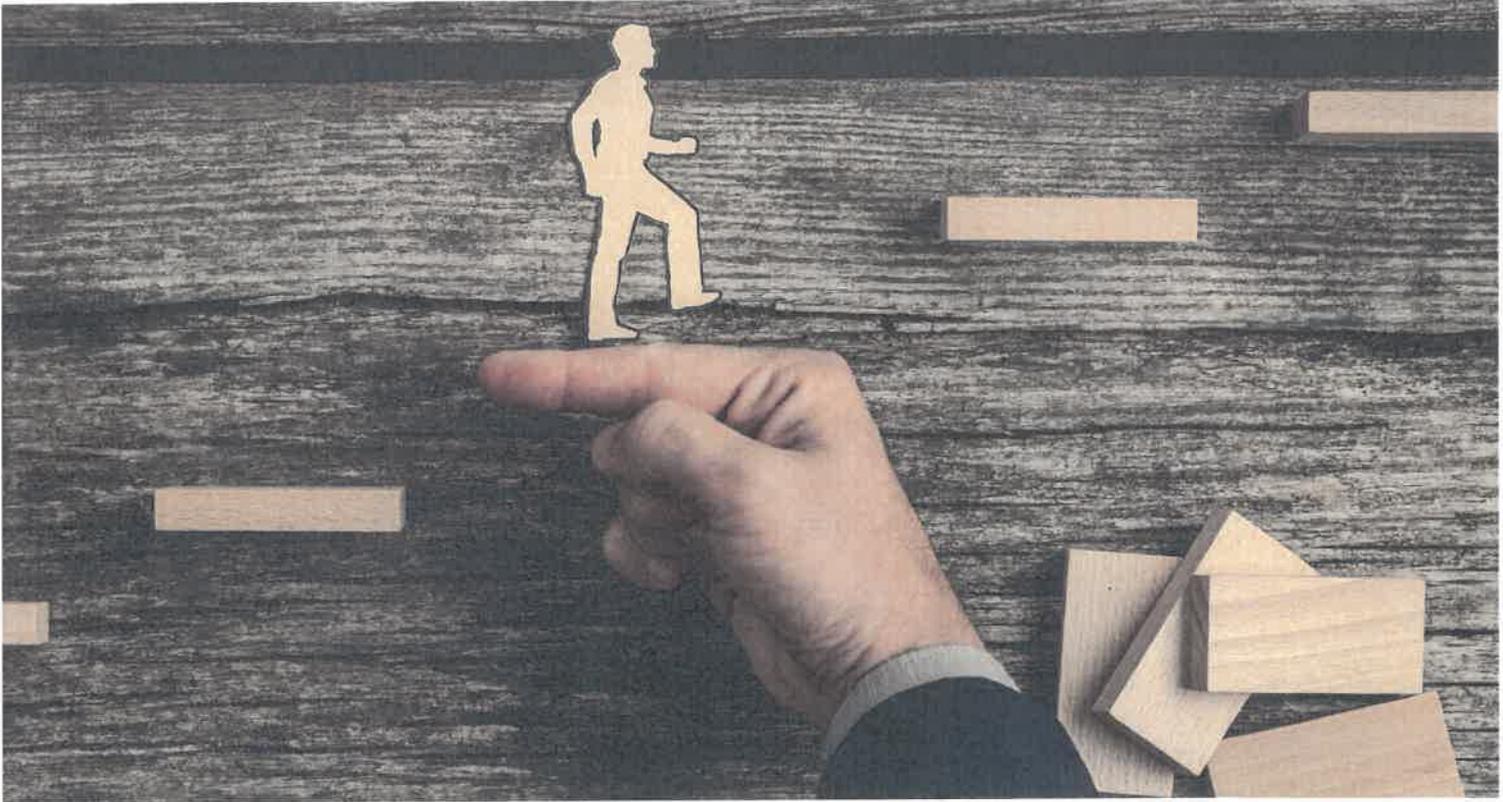
11 personnes étaient placées sous main de justice (dont 1 sous surveillance électronique) dont :

- 3 étaient au SAS de la Maison du Pont (places justice)
- 3 étaient hébergés chez des tiers
- 2 étaient hébergés en urgence par le 115 (foyer, hôtel, abri de nuit)
- 3 étaient déjà en logement mais en demande d'autre chose (relogement, hébergement, ...)
- 6 personnes étaient en semi-liberté

Situation des personnes au moment de la demande pour un total de **39 mesures**



- Personnes sortantes de détention
- Personnes placées sous main de justice
- Personnes en semi-liberté



Situation en fin de mesure

- 6 orientations en logement autonome (logement privé, logement social)
- 8 orientations en logement accompagné (RS, IML, Maison-Relais)
- 3 orientations en logement temporaire (ALT, Lits d'Accueil Médicalisés)
- 4 orientations en hébergement CHRS
- 4 personnes ne donnant plus de nouvelles
- 1 personne réincarcérée
- 5 mesures arrêtées en raison du départ de poste
- 8 mesures toujours en cours

Les actions de coordination

Enregistrement des demandes d'insertion SIAO en détention

En 2023, 95 demandes d'insertion ont été enregistrées en détention

Les permanences SIAO au Centre Pénitentiaire de Mulhouse Lutterbach

Les détenus y sont orientés par l'ASS du SPIP. Elles ont lieu 2 fois par mois

Les représentants des associations APPUIS, ACCES, la Fondation de l'Armée du Salut et ESPOIR s'y rendent à tour de rôle, à raison de 2 fois par mois.

En 2023, 23 permanences SIAO ont eu lieu qui ont permis d'enregistrer ou de remettre à jour 89 demandes d'insertion, dont 10 enregistrées par le référent AVDL justice lui-même

□ Les enregistrements des demandes sur RDV à la Maison Centrale d'Ensisheim

Le référent AVDL y a enregistré 6 demandes d'insertion en 2023

Organisation des Commissions Justice

La commission se réunit une fois par mois le jeudi matin pour étudier chaque situation de personne sortant du CPML sans solution d'hébergement.

Tous les deux mois, la commission étudie également les situations des personnes relevant de la MCE et d'autres départements.

Sont présents les représentants des associations APPUIS, ACCES, la Fondation de l'Armée du Salut et ESPOIR ainsi que les AS du SPIP milieu fermé. Divers intervenants y participent aussi de manière ponctuelle comme des CPIP milieu fermé et des partenaires intervenant en détention.

Des places spécifiques sont dédiées par les acteurs de l'hébergement aux sortants de détention et proposées en commission lorsqu'elle se libère (9 au total en 2023)

12 commissions justice se sont tenues en 2023

Suite à ces commissions, 8 orientations directes de personnes sortant de détention ont pu se faire comme suit :

- 4 au "SAS" à la Maison du Pont (colocation) avec accompagnement AVDL Justice chez ACCES
- 2 sur les places "sortie sèche" au CHRS collectif Le Bon Foyer (Fondation de l'Armée du Salut)
- 1 sur les places "sortant d'incarcération" en insertion chez ACCES
- 1 sur les places d'insertion chez APPUIS

Aller vers ...

...Le Référent Jeunes

L'accompagnement des jeunes en situation de précarité nécessite une approche globale. La dimension hébergement-logement est souvent déterminante puisqu'il s'agit d'un facteur majeur pour ces jeunes d'insertion sociale et professionnelle. Mais l'écosystème d'acteurs pouvant contribuer à y répondre est vaste et parfois difficile à appréhender pour un acteur extérieur.

Pour l'opérateur du CEJ-JR, il est utile d'avoir une porte d'entrée identifiée, capable d'orienter et faciliter les recherches de solutions concrètes pour les jeunes ; le SIAO est bien positionné pour jouer ce rôle d'interface.

Réciproquement les acteurs du secteur Accueil-Hébergement-Insertion (AHI), et notamment les acteurs de la veille sociale (maraudes, accueils de jour) et de l'hébergement, sont au quotidien au contact de jeunes en situation de grande précarité et peuvent être des orienteurs vers le CEJ-JR ; le SIAO pourra là encore jouer ce rôle de lien avec les opérateurs du CEJ-JR.

Le Référent jeunes du SIAO a pour objectif d'accompagner des jeunes de 18 à 25 ans hébergés par le 115 afin de faciliter un accès au logement à leur fin de prise en charge, qu'elle soit ASE, PJJ, détention, etc.

Le Référent jeunes est volontairement limité à 10 accompagnements en file active, afin de pouvoir assurer une qualité de suivi. L'accompagnement démarre dès le premier entretien avec le jeune lors de la prise de la demande SIAO et se prolonge jusqu'à ce qu'une entrée en logement ou hébergement soit faite. L'accompagnement n'a pas de durée limitée. Néanmoins, il prend fin lorsque le jeune accompagné est orienté vers un hébergement ou un logement.

D'avril à décembre 2023, 47 jeunes ont été rencontrés (42 hommes et 5 femmes). 14 mesures d'accompagnement ont été démarrées.

L'accompagnement des jeunes hébergés par le 115

Il est primordial de pouvoir proposer un accompagnement global aux jeunes hébergés. Les besoins exprimés sont aussi variés que les personnes rencontrées : autour du logement, de la justice, de la santé, de l'emploi, de l'emploi/formation, des questions administratives, des revenus, des dettes, de la famille, de l'autonomie ou bien encore simplement de la vie quotidienne.

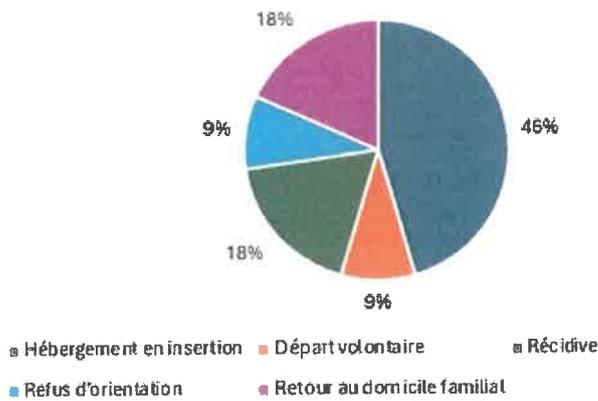
À cela s'ajoute fréquemment un parcours de vie complexe entre période d'errance et/ou en institution. Une large proportion de jeunes est issue d'un milieu défavorisé et connaît une situation de grande précarité.

L'accès à l'hébergement permet aux jeunes de pouvoir se projeter, en s'implantant dans un lieu fixe qui stabilise de manière générale la situation de la personne. Le jeune peut alors, à ce moment, s'investir dans la recherche d'un travail / d'une formation mais également penser à sa santé.

En effet, l'hébergement est une passerelle vers l'inclusion, car il est le lieu d'encrage et de stabilité, d'intimité et de sécurité.

La volonté du jeune est au cœur des actions, son adhésion en est le fondement et c'est elle qui doit prédominer lors de l'accompagnement. Le lien entre le Référent jeunes et le jeune accompagné est donc primordial. Il doit être de confiance pour que les deux parties puissent avancer. Cela permet également de faire le lien avec les partenaires concernés par la situation pour coordonner les actions menées en faveur du jeune.

Motifs de fin d'accompagnement



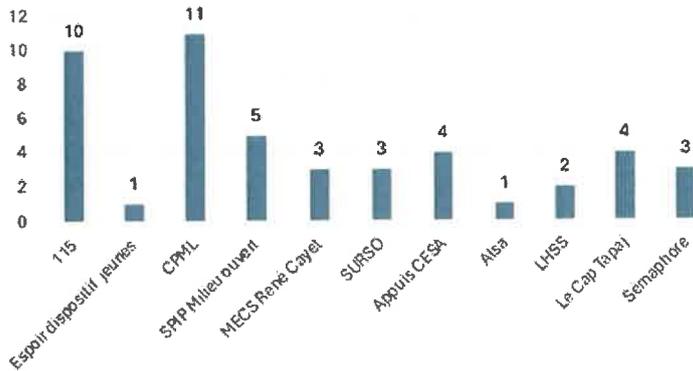
Perspectives à court, moyen et long terme

- Rencontrer toutes les MECS du territoire afin d'éviter les sorties "sèches" des jeunes en âge de fin de prise en charge et ne pouvant bénéficier du Contrat jeune majeur.
- Création d'une commission mensuelle en faveur des jeunes au SIAO regroupant tous les partenaires de la jeunesse pouvant intervenir auprès des jeunes.

Le développement des partenariats

Les nouveaux partenariats développés ont été nombreux autant que les demandes d'accompagnements variés. Le développement du partenariat est essentiel pour proposer des accompagnements globaux adaptés. Il permet une meilleure prise en charge des jeunes accompagnés ainsi qu'une meilleure compréhension pour les partenaires des enjeux pour ces jeunes. Enfin, cela facilite la visibilité du poste de Référent jeunes et les échanges avec les différents services.

Les services orienteurs



Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée lors des accompagnements est le manque de ressources financières. C'est le principal obstacle aux solutions de logements disponibles sur le territoire. En effet, les jeunes ayant tous moins de 25 ans, ces derniers ne peuvent prétendre au RSA. Une allocation de service civique ou un contrat engagement jeune n'est pas suffisant pour la grande majorité des logements proposés par les différentes associations en raison de la nature aléatoire de ces ressources.



Aller vers ...

... L'Atelier

Le projet Tiers lieu alimentaire, l'Atelier, a célébré son deuxième anniversaire en octobre 2023. Un camping-car parcourt les hôtels excentrés de Mulhouse et Colmar pour offrir aux personnes hébergées en urgence un espace équipé où elles peuvent cuisiner des repas et profiter d'un moment convivial autour de boissons chaudes et de collations. Deux travailleuses sociales animent l'Atelier tout au long de l'année.

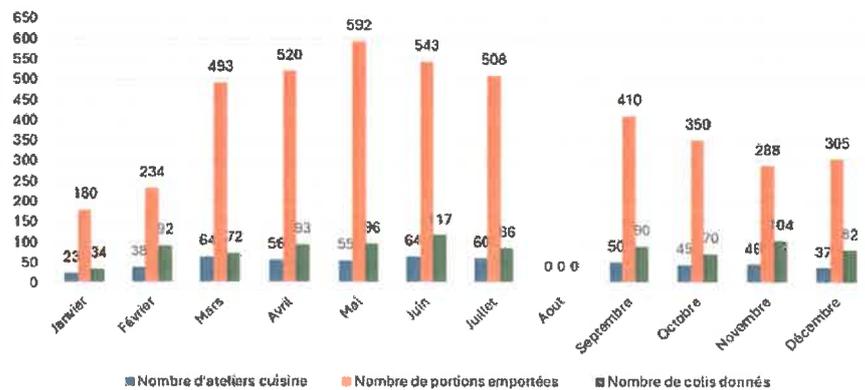
La présence de l'Atelier dans les hôtels est déterminée chaque mois en fonction du nombre de personnes hébergées.

En raison de la forte augmentation du nombre de personnes à l'hôtel, la fréquentation de l'Atelier a été très élevée en 2023.

Ainsi l'activité de l'Atelier a cumulé les chiffres suivants sur l'année 2023 :

- **1856 personnes rencontrées**
- **558 ateliers cuisine**
- **4523 de portions emportées**

Evolution de l'activité 2023



La fréquentation de l'Atelier est particulièrement élevée entre avril et juillet, par rapport au reste de l'année. C'est également durant cette période que le nombre de portions de nourriture cuisinées à emporter est le plus élevé.

L'Atelier s'est équipé de plaques de cuisson à double foyer pour pouvoir cuisiner à l'extérieur du camping-car lorsque la météo le permet. Le nombre d'ateliers de cuisine par jour a ainsi doublé.





Nous pouvons cuisiner ensemble à l'Atelier, boire un café et surtout passer le temps en discutant.

L'Atelier ; c'est parfait ! » Mr B.

L'arrivée de deux nouvelles salariées a renforcé l'engagement écologique de l'Atelier. En 2023, les gobelets et couverts jetables ont été remplacés par des alternatives lavables et de seconde main.

Les animatrices de l'Atelier ont également mis en place un tri des déchets avec compostage des biodéchets et sensibilisent les personnes à ce tri et aux bons gestes.

De plus, pour garantir l'approvisionnement en produits locaux, un partenariat a été créé avec les maraîchers de la Ferme du Château. Sur demande, la Ferme du Château fournit des légumes non calibrés, cultivés en agriculture biologique.

Enfin, l'Atelier et l'association Les Jardins de la Garance, collectif de jardiniers amateurs à Mulhouse, se sont associés pour permettre aux personnes de l'hôtel d'accéder à un potager afin d'apprendre des techniques de plantation, culture, et de taille, c'est également un lieu de rencontre et de convivialité.

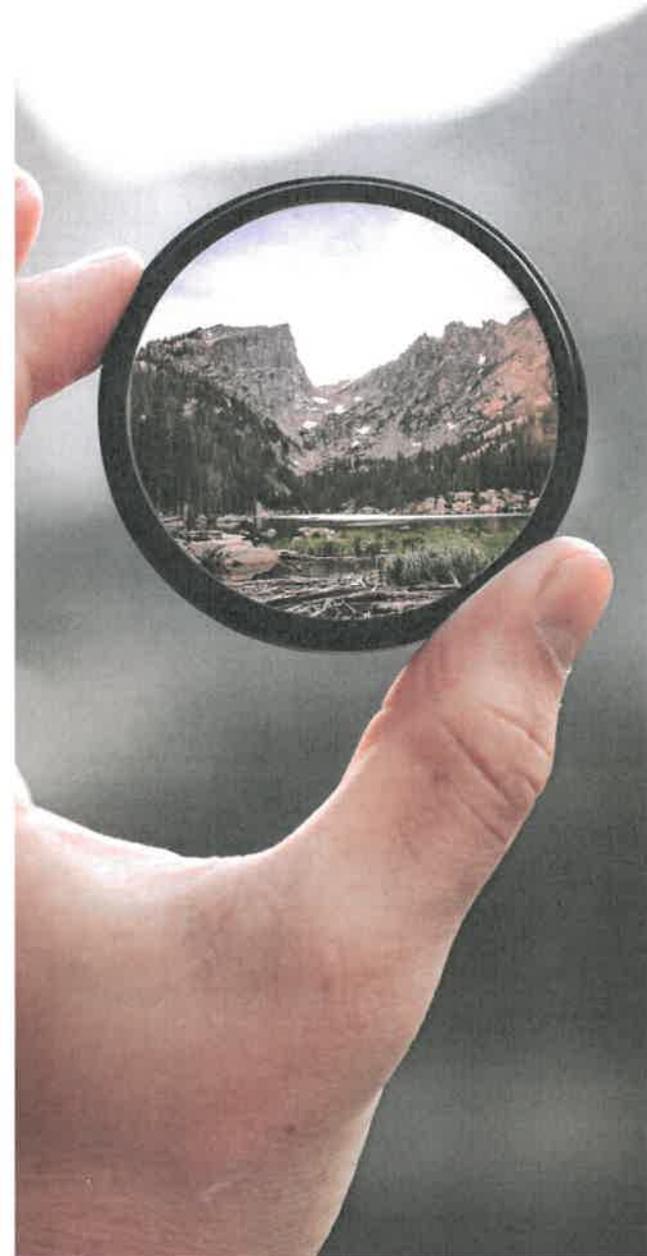
D'avril à septembre 2023, deux fois par mois, le camping-car se garait devant les jardins de la Garance. Le matin, les personnes hébergées à l'hôtel participaient à des activités de jardinage, puis à partir de midi, elles pouvaient cuisiner les récoltes. Elles désherbaient, plantaient et profitaient de ces moments de jardinage avec les bénévoles et l'équipe de l'Atelier. Ces personnes à l'hôtel ont souvent eu des jardins, des fermes au cours de leur vie.

Pour conclure, le tiers-lieu alimentaire permet l'aller vers et de conserver du lien social avec les personnes hébergées à l'hôtel. Les travailleuses sociales les invitent à prendre le temps, à s'asseoir et à échanger.



« Ici ça nous permet de garder le lien social, de garder des repères, de garder une forme d'habitude pour chez nous plus tard. L'Atelier est « en dehors » des structures et apporte tout ça. On se retrouve et on se sociabilise ou on recrée du lien si c'était perdu. » Mme T.

L'observation sociale



La démarche

Afin de réaliser une observation du sans abris et de l'hébergement précaire dans le département du Haut-Rhin un recensement est réalisé 2 fois par an les 31/03 et 31/10 de chaque année.

Il comptabilise sur le département le nombre de personnes sans abri ou hébergées de manière précaire (hôtel, hébergement d'urgence MDP, BF, Schoelcher, tiers, rue, squat...);

Périmètre : échelle départementale ;

En liens avec : SURSO, les CCAS de Mulhouse, de Saint-Louis et de Colmar, Espoir, la Fondation Armée du Salut, ACCES, ADOMA.

Les indicateurs retenus sont les suivants :

Les ménages/personnes hébergés de manière temporaire : à l'hôtel, en hébergement d'urgence non pérenne, les publics spécifiques ;

Les ménages/personnes à la rue sans solution ou dans un abri de fortune faisant suite ou non à un appel au 115, rencontrés en accueil de jour.

En 2021, le recensement était centré sur la ville de Mulhouse.

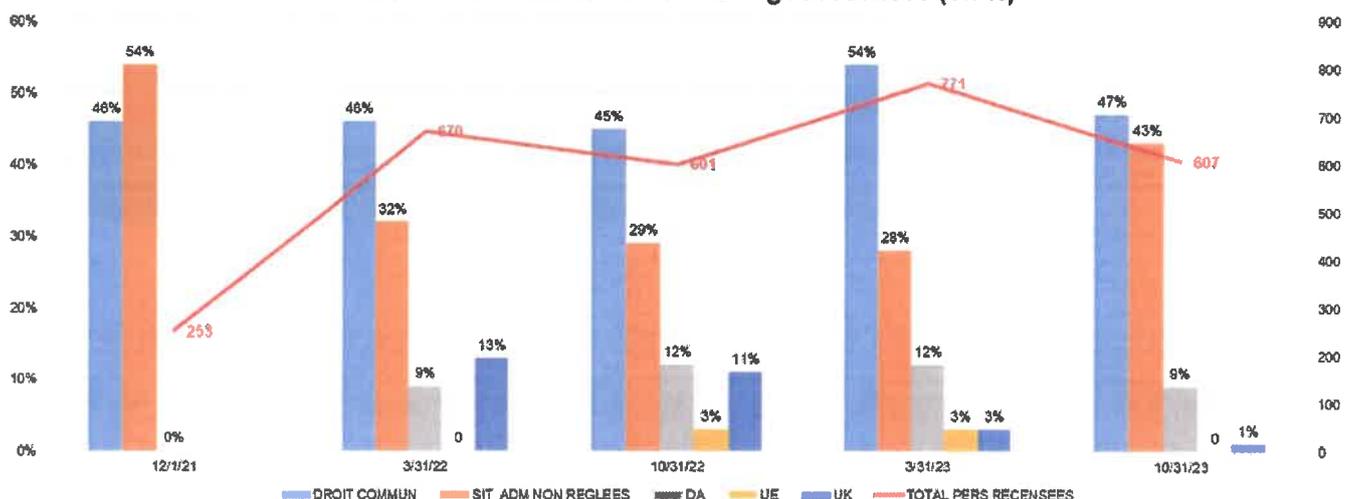
À partir de mars 2022, l'enquête s'est étendue à l'ensemble du département du Haut-Rhin

Depuis 2022, la part des personnes relevant du droit commun est restée stable, avec en moyenne 48% des personnes concernées.

Cependant, une augmentation a été constatée en mars 2023, due à l'arrivée de ménages syriens en provenance de Guyane, avec 188 personnes hébergées à l'hôtel au 31/03/23, contre seulement 36 personnes au 31/10/23.

Durant la période de mars à octobre 2023, de nombreuses orientations vers des hébergements d'insertion et des logements ont été réalisées lorsque les droits aux ressources étaient ouverts.

Situation administrative des ménages recensés (en %)



Les personnes hébergées

Les chiffres montrent une évolution significative : 241 personnes hébergées à l'hôtel en 2021, 397 au 31/03/22, 308 au 31/10/22, 513 au 31/10/23, et enfin 360 au 31/10/23.

En moyenne 137 personnes étaient hébergées en urgence non pérenne entre les recensements du 31/03/22 et du 31/10/23.

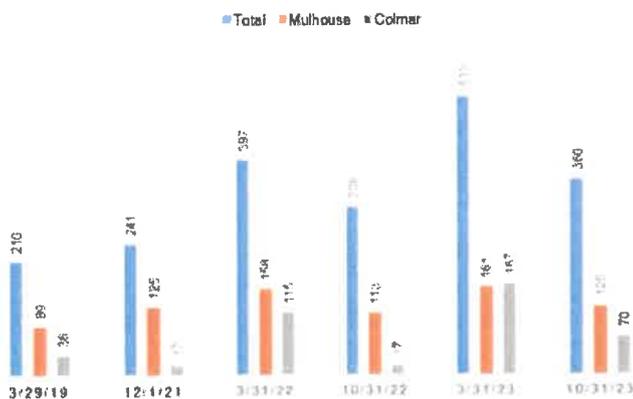
Concernant les personnes hébergées à l'hôtel, les recensements précisent la part des personnes hébergées à Mulhouse et à Colmar. À Mulhouse le nombre de personnes hébergées est passé de 89 en mars 2019 à 125 en décembre 2021, puis à 158 en mars 2022. Cette tendance a ensuite fluctué, avec 113 personnes en octobre 2022, 161 en mars 2023, et finalement 125 en octobre 2023.

À Colmar les premiers recensements ont montré un faible nombre de personnes hébergées. Cependant, à partir de mars 2022, une augmentation significative a été observée, avec 115 personnes hébergées à Colmar, principalement en raison de l'accueil des Ukrainiens.

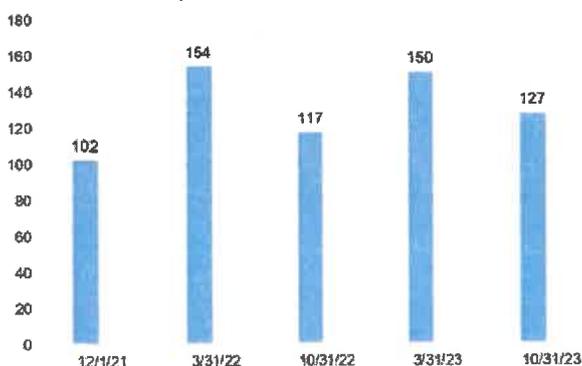
En mars 2023, un autre pic a été enregistré avec l'accueil massif de Syriens en provenance de Guyane. Au 31/10/23, 70 personnes étaient hébergées à l'hôtel à Colmar.

En ce qui concerne les personnes hébergées en urgence, la moyenne s'établit à 137 personnes entre les recensements du 31/03/22 et du 31/10/23.

Nombre de personnes hébergées à l'hôtel via le 115

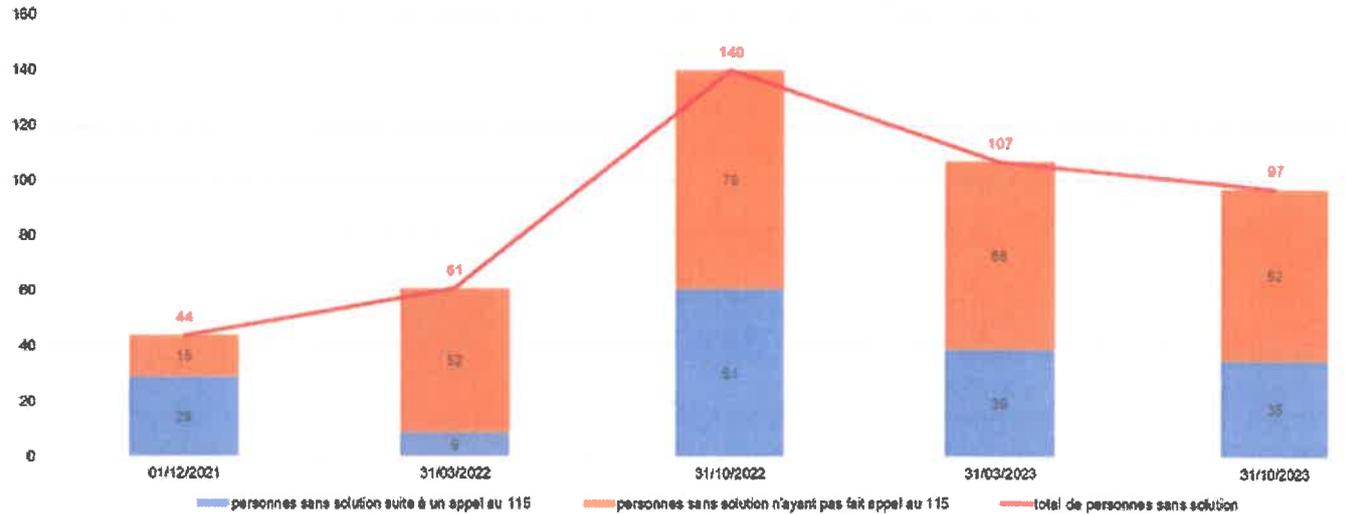


Nombre personnes hébergées dans une structure d'hébergement non pérenne (HUH, MDP, BF, Schoelcher)

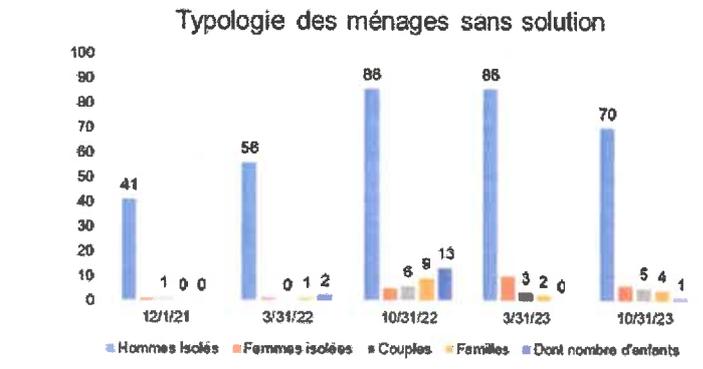
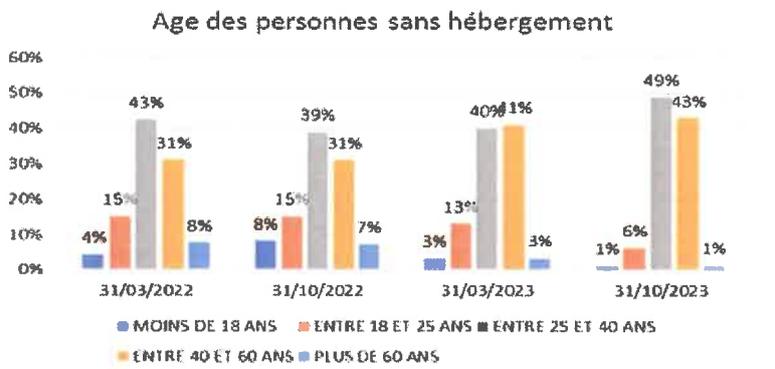


Les personnes sans solution

Personnes sans solution d'hébergement



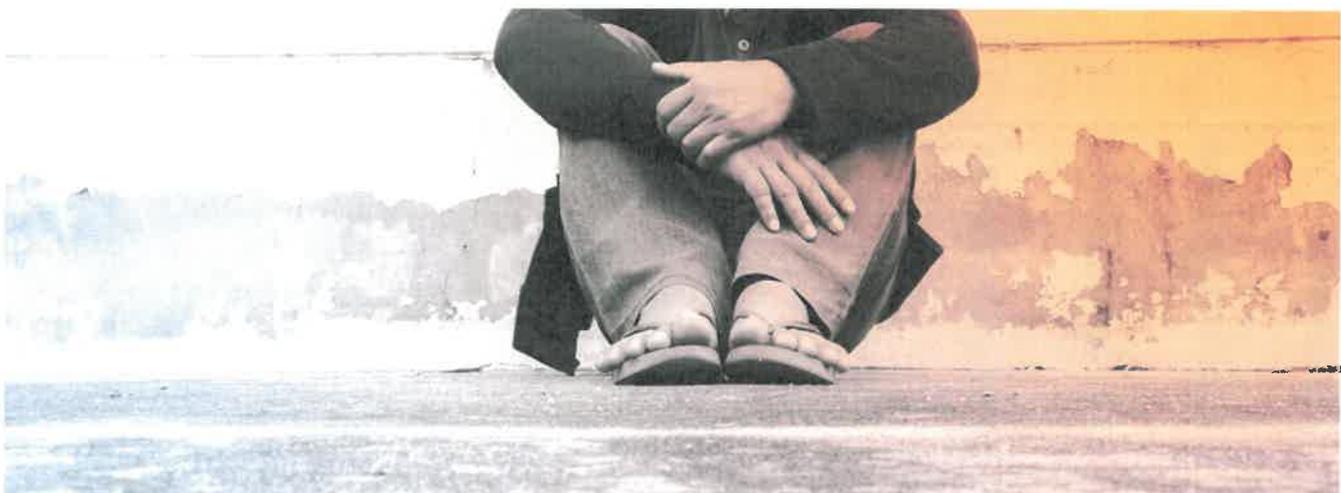
Le graphique présente la répartition des personnes sans solution, selon qu'elles ont sollicité ou non le 115 pour une prise en charge. Le 1er décembre 2021, 44 personnes déclaraient être sans solution, parmi lesquelles 29 avaient contacté le 115. Ce nombre de personnes sans solution a augmenté jusqu'en octobre 2022 avant de diminuer par la suite. Au 31 octobre 2023, 97 personnes étaient sans solution, dont 35 avaient fait appel au 115.



Dans le premier graphique, nous constatons que la tranche d'âge la plus touchée par le manque de solution d'hébergement est celle des 25-40 ans, suivie par celle des 40-60 ans.

Les mineurs sont généralement pris en charge, car ils sont souvent inclus dans les ménages avec enfants qui sollicitent le 115, soit directement soit par l'intermédiaire d'un partenaire tel qu'un accueil de jour.

Dans le deuxième graphique, il est peu surprenant de constater que les hommes seuls représentent la grande majorité des personnes sans solution d'hébergement, avec 83% des personnes concernées.



Le service public de la rue au logement

Afin de définir et de lancer le Service Public de la RUE au LOGEMENT sur le territoire du Haut-Rhin les et valider les premiers chantiers prioritaires, le comité stratégique du SIAO s'est réuni le 30 novembre 2022.

Cet organe consultatif présidé par le Préfet du département ou son représentant a réuni des représentants des services de l'Etat, les collectivités locales, des associations du secteur AHI ainsi que des services concernés.

Sa mission fut de définir les orientations stratégiques pour améliorer l'accès au logement des personnes en situation de fragilité.

Rappel des 3 chantiers prioritaires validés lors de cette instance :

- Mise en place de la commission interne
- Mise en place de la commission des situations complexes
- Mise en place de la coordination des acteurs maraudes urgence

L'année 2023 a été l'année de mise en oeuvre du SPRULO dans le Territoire du Haut-Rhin. Avec la DDETSPP et les partenaires plusieurs instances ont vu le jour comme la commission interne, la commission partenariale des situations complexes ou encore la Coordination des acteurs Maraude Urgence.

52 commissions interne au SIAO

4699 situations étudiées

619 ménages orientés

17 partenaires invités

7 commissions des situations complexes

27 situations étudiées

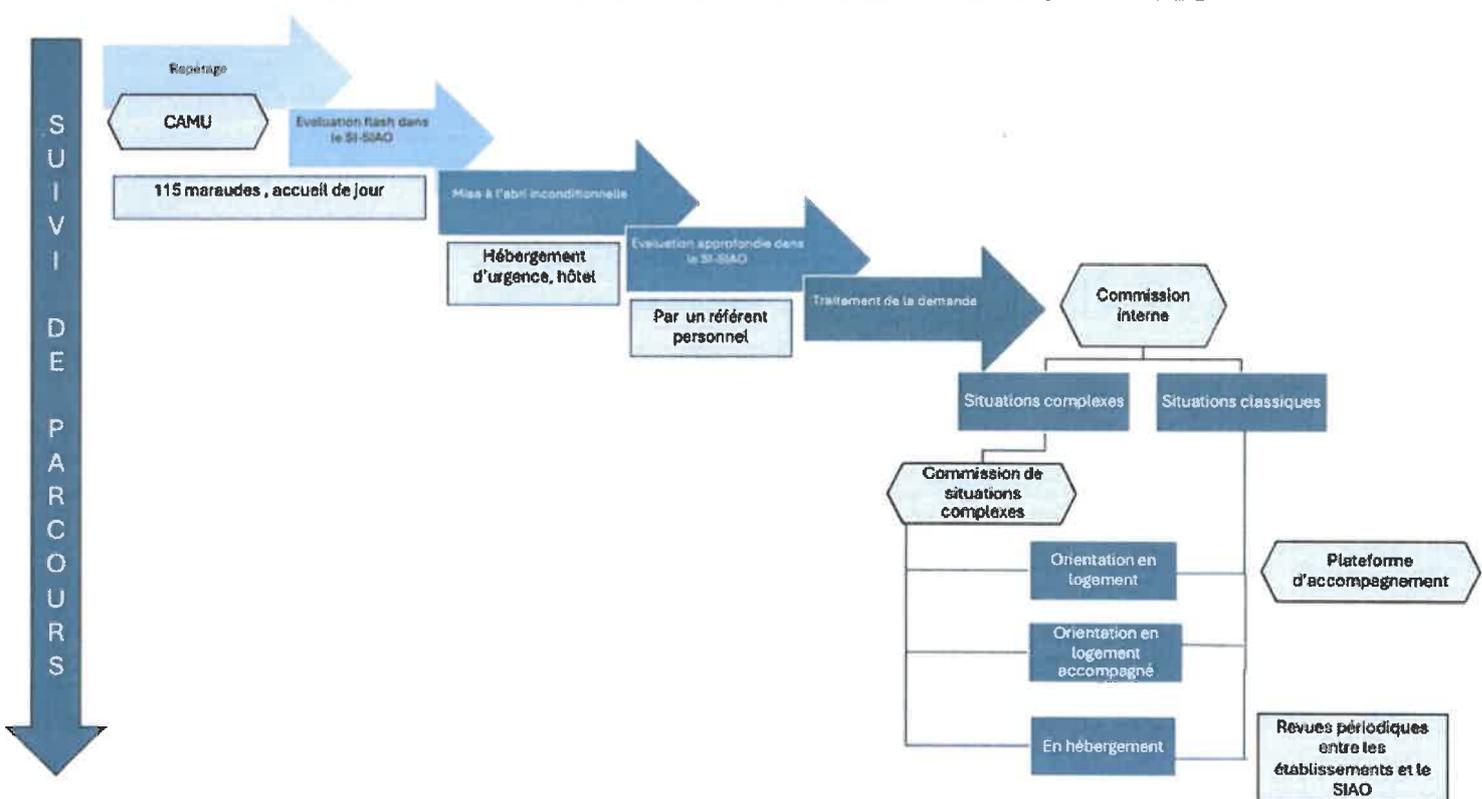
8 CAMU animées à Mulhouse, Colmar et Saint Louis



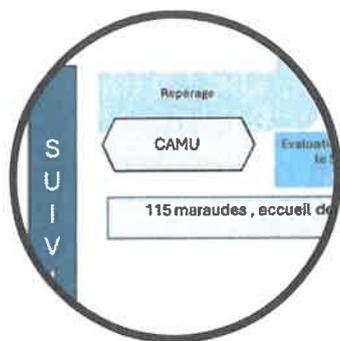
Rappel des objectifs du SPRULO dans le cadre de l'instruction du 31/03/22

- Garantir la progression des parcours des personnes sans domicile par des évaluations systématiques dites « évaluations flash». Elles relèvent les caractéristiques de la personne, évaluent le besoin de mise à l'abri et autres besoins immédiats et identifient les typologies de besoins pour la mobilisation d'experts.
- Garantir la progression des parcours des personnes sans domicile par des évaluations systématiques dites « évaluations approfondies ». Elles sont à réaliser par la structure d'accueil ou le référent personnel et a pour but d'étudier la situation de la personne sur différents plans (social, santé, insertion socio-professionnelle...) Elles doivent être réalisées dans un délai maxi de 2 mois après l'évaluation flash.
- Mettre en place une commission d'orientation unique interne au SIAO
- Mettre en place une commission des situations complexes
- Développer le partenariat entre les bailleurs et le SIAO
- Mettre en place un protocole pour faciliter l'orientation vers les résidences sociales
- Organiser des réunions spécifiques incluant le SIAO, les maraudes et les accueils de jour afin de recueillir et partager les remontées de terrain.
- Créer une plateforme d'accompagnement visant à la coordination des ressources en accompagnement
- Réunir un comité stratégique présidé par le Préfet chaque année
- Elaborer un bilan d'activité du SIAO sur la base d'un nouveau modèle
- Etudier la pertinence de régionaliser la mission d'observatoire du SIAO`

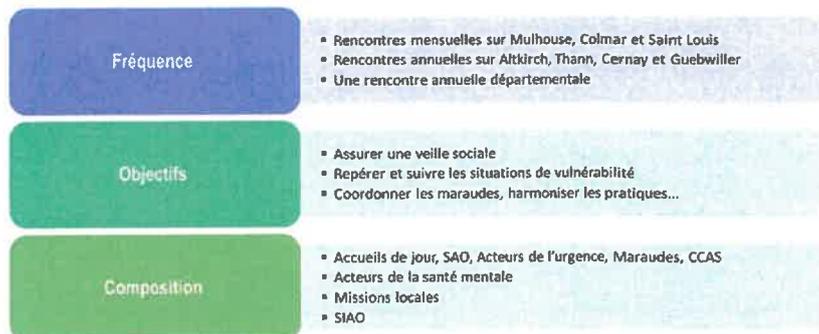
Modèle cible du suivi de parcours de la personne dans le territoire du Haut-Rhin



La CAMU - Coordination des acteurs Maraude et Urgence

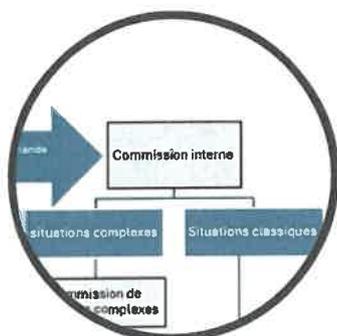


La coordination des acteurs de la veille sociale – maraudes et accueils de jour, service téléphonique 115 – est un véritable enjeu pour permettre la prise en compte des besoins des personnes les plus fragiles. Elle permet l'échange sur les actualités, les situations complexes, préparer les temps forts de l'année (hiver, canicule...). Pilotées par le SIAO, aux côtés de l'Etat et des collectivités, ces coordinations territoriales Maraude et Urgence ont vocation à structurer l'action sur le terrain autour d'un cadre d'intervention partagée.

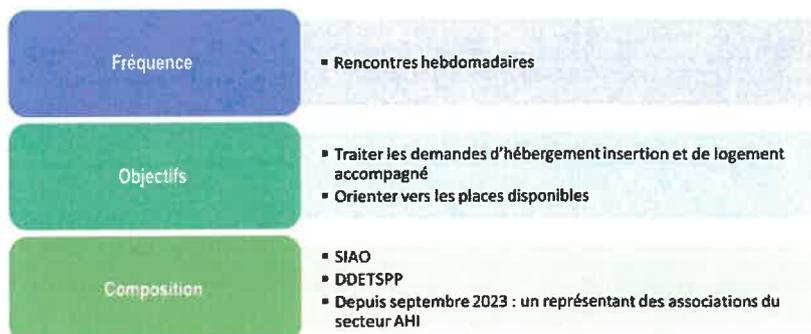


Depuis septembre 2023, la CAMU a réuni les acteurs sur les différents territoires afin de préparer la période hivernale 2023, les plans Grand Froid, les modalités d'attribution des places à l'abri de nuit, l'aide alimentaire...

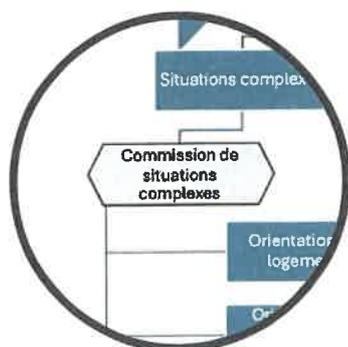
La commission interne



La commission d'orientation unique interne au SIAO a pour but d'examiner l'ensemble des demandes de logement accompagné, d'hébergement et d'accompagnement ayant fait l'objet d'une évaluation approfondie. Il s'agit d'une instance décisionnelle et départementale. Au cours de l'année 2023, 52 commissions ont eu lieu.



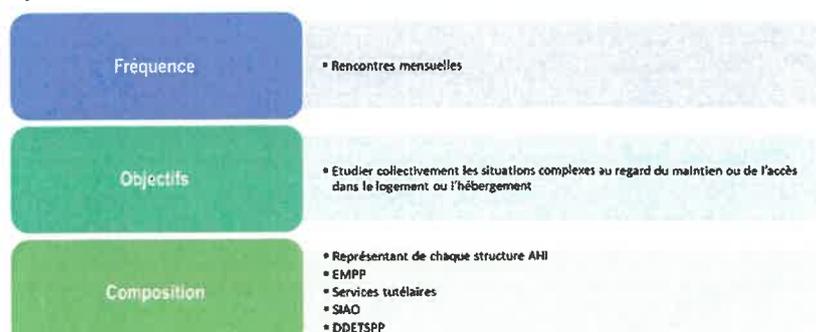
La commission des situations complexes



Une situation dont l'accès au logement ou le maintien dans le logement est complexe du fait, de façon cumulative ou non :

- des problématiques, souvent cumulées, rencontrées par le public ;
- de l'absence de dispositifs, ou manque de places ou de connaissance des dispositifs existants, pour apporter des réponses adaptées à cette situation ;
- des difficultés rencontrées par la structure ou l'équipe dans l'accompagnement de la personne

Une situation complexe concerne tout public de droit commun dont le demandeur principal est majeur.



La formation

Les formations SISIAO

Les formations SI-SIAO sont destinées aux travailleurs sociaux et aux professionnels du Haut-Rhin qui souhaitent réaliser des mandats d'hébergement/logement d'insertion pour les personnes qu'ils accompagnent.

La formation profil Utilisateur Premier Accueil est dédiée aux prescripteurs afin qu'ils comprennent en détail les critères d'accès aux dispositifs d'hébergement/logement. L'objectif étant de pouvoir émettre des préconisations en adéquation avec les besoins des personnes rencontrées.

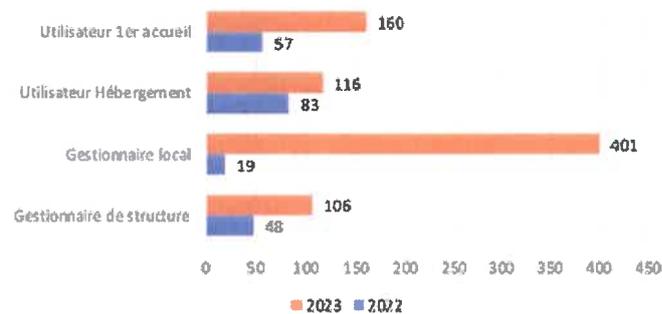
À l'issue de la formation, les professionnels sont outillés pour enregistrer une demande de logement accompagné et d'insertion, en proposant des préconisations adaptées sur les dispositifs existants sur le territoire du Haut-Rhin.

Les formations profil Gestionnaire Local et Utilisateur Hébergement ont pour objectif de pouvoir gérer une structure sur le système d'information.

Un total 128 personnes ont pu bénéficier de la formation SI-SIAO en 2023, soit une augmentation de participation de 70% par rapport à 2022.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des formations par profil SI-SIAO :

Profils SI-SIAO



Les formations "Evaluation et préconisation dans le cadre du SPRULO"

En 2023, Praxis a proposé aux professionnels de l'AH (Accueil, Hébergement, Insertion) de s'inscrire aux sessions de formation « Evaluation et préconisation dans le cadre du SPRULO ». Il s'agit d'une formation pour objectif l'harmonisation des pratiques sur les questions de l'évaluation et du diagnostic, préalable incontournable au déploiement du SPRULO.

Ces formations ont été entièrement prises en charge par l'Etat.

Les Matinales du SIAO

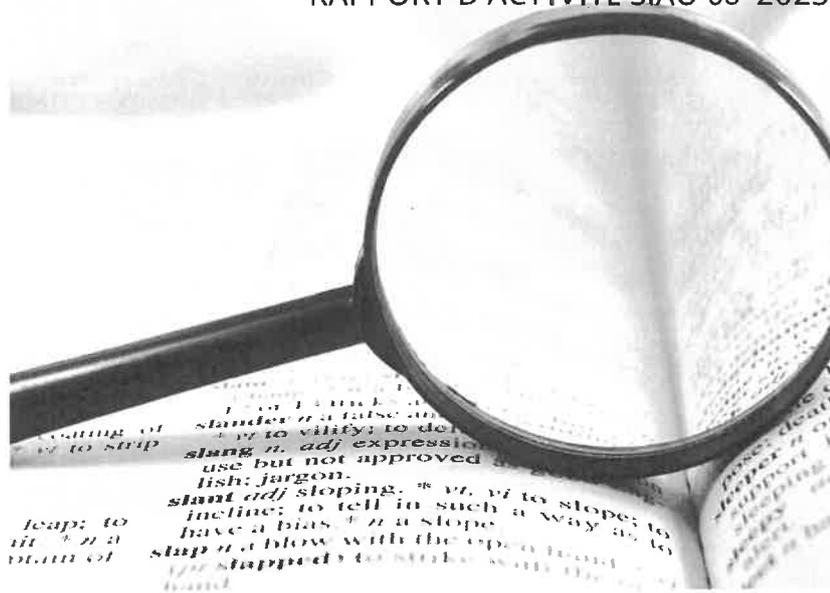
Les matinales du SIAO sont des rencontres thématiques bimestrielles où tous les partenaires du SIAO sont invités.

En 2023, nous avons abordé les thèmes suivants :

- Le SPRULO
- Les personnes vieillissantes
- La Justice
- L'accès à l'emploi



Glossaire



ACCES	ASSOCIATION CHRETIENNE DE COORDINATION D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE
ACT	APPARTEMENT DE COORDINATION THERAPEUTIQUE
ALT	ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE
ARS	AGENCE REGIONALE DE SANTE
AVDL	ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT
BOP 177	BUDGET RELEVANT DU DROIT COMMUN ET DES PERSONNES SANS DROIT NI TITRE
BOP 303	BUDGET RELEVANT DE LA DEMANDE D'ASILE
CHRS	CENTRE D'HEBERGEMENT ET REINSERTION SOCIALE
CEJ-JR	CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES - JEUNES EN RUPTURE
DAHO	DROIT A L'HEBERGEMENT OPPOSABLE
DALO	DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE
DNP	DEMANDES NON POURVUES
FVV	FEMME VICTIME DE VIOLENCE
IML	INTERMEDIAIRE LOCATIVE
PE	PLACEMENT EXTERIEUR
SIAO	SERVICE INTEGRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
SPRULO	SERVICE PUBLIC DE LA RUE AU LOGEMENT
SURSO	SERVICE D'URGENCE SOCIALE

Conclusion

Pour conclure, l'année 2023 a été marquée par l'arrivée massive de ménages syriens en provenance de Guyane, bénéficiant du statut de réfugié. Ces familles, fuyant une instabilité sociale et économique, ont cherché à s'insérer durablement en France métropolitaine. Grâce au soutien de la DDETSPP et des partenaires de l'AHI, ces ménages ont pu rapidement trouver des solutions stables et durables, facilitant ainsi leur insertion sociale et professionnelle.

L'année 2023 a également été, sans conteste, l'année de la mise en œuvre concrète des dispositifs en lien avec service public de la rue au logement. L'engagement conjoint du SIAO et des services de l'État a permis de créer ou de faire évoluer des structures conformément à l'instruction du 31 mars 2022. Le territoire du Haut-Rhin s'est ainsi distingué comme l'un des plus avancés de France dans ce domaine. Cette évolution fluide est le fruit d'un partenariat de qualité entre le SIAO et les acteurs de l'AHI, qui ont su s'approprier l'importance de ces changements.

Le SIAO se prépare maintenant à relever de nouveaux défis pour 2024, dans le cadre de la mise en œuvre du SPRULO. Plusieurs nouveaux chantiers sont à mettre en œuvre, parmi lesquels :

- Renforcer l'expertise et harmonisation des pratiques autour de l'observation et de la veille sociale :
- Construire et partager des outils communs, tels que les comptes-rendus de maraudes et les évaluations de vulnérabilité.
- Organiser une rencontre départementale de la CAMU.
- Poursuivre le renforcement des évaluations flash et approfondies pour mieux comprendre et répondre aux besoins des personnes sans-abri.
- Finaliser les travaux sur la plateforme territoriale d'accompagnement et commencer à l'expérimenter.
- Renforcer la coopération avec les bailleurs sociaux pour augmenter l'accès au logement accompagné.

En réponse à l'appel à projet sur la lutte contre la précarité menstruelle, l'année 2024 sera également l'occasion de répondre aux besoins spécifiques des femmes en situation de précarité. Le projet ciblera les femmes hébergées à l'hôtel, avec l'ambition d'étendre son action à un public plus large de femmes à la rue, leur offrant ainsi un soutien essentiel.

En dépit des nombreux défis qui se présentent, le SIAO reste fermement engagé dans ses missions premières : orienter les personnes en demande d'hébergement et offrir des solutions adaptées à ceux qui en ont le plus besoin.